

MC FUNDS

Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

Forme sociale : Société par actions simplifiée (SAS)

Siège social : 33, avenue de l'Opéra, 75002 - PARIS

RCS Paris 878 987 262

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU

ORGANE DE DIRECTION

Présidente

- MONTAIGNE CAPITAL SAS,
Représentée par Pierre WILLOT, Président

COMMISSAIRE AUX COMPTES

PricewaterhouseCoopers Audit

représenté par Monsieur Arnaud PERCHERON
63 rue de Villiers 92200 NEUILLY SUR SEINE

SOCIETE DE GESTION

MONTAIGNE CAPITAL

33 avenue de l'Opéra 75002 PARIS

GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF ET DE VALORISATION PAR
DÉLÉGATION

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

(CIC)

ETABLISSEMENT DEPOSITAIRE

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

6 avenue de Provence 75009 Paris

INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

MC MODERE

L'objectif de gestion de cet OPCVM est de réaliser, sur la durée de placement recommandée, une performance nette de frais de gestion fixes supérieure à celle de l'€STER Capitalisé + 2.5 % / an en investissant dans toutes classes d'actifs et tout type d'instrument financier de manière à diversifier les sources d'exposition au risque du compartiment.

Le style de gestion mis en œuvre est discrétionnaire, sur la base des caractéristiques intrinsèques des classes d'actifs et des véhicules d'investissement et ne tient pas compte de la composition de l'indicateur de référence. Le compartiment met en place une stratégie qui se décompose en deux temps. Dans un premier temps, le poids de chaque classe d'actifs est choisi de manière discrétionnaire par la société de gestion, sur la base de ses propres analyses dans un but de diversification des sources d'exposition aux risques du compartiment.

Les analyses de la société de gestion se baseront par exemple sur les critères suivants : niveau de valorisation de la classe d'actifs, perspectives, exposition historique au risque, etc. Puis, au sein de chaque classe d'actif, la société de gestion sélectionne de manière discrétionnaire le ou les véhicules qui lui semblent les plus adaptés pour investir en direct dans des actions ou obligations cotées sur des places de marché de pays réglementés ou organisés de l'EEE, ou sur les marchés réglementés hors EEE ou reconnus en France, y compris des pays émergents, sur toutes capitalisations et sur tous les secteurs, ou via des OPCVM et FIA, Trackers et ETF cotés sur les marchés réglementés des pays reconnus ou via des contrats financiers à terme. La sélection des véhicules d'investissement cherchera à optimiser le coût de l'investissement, la représentativité des véhicules pour la classe d'actif, et la possibilité de surperformance des véhicules d'investissement par rapport à la classe d'actif. Les sources de performance du compartiment sont donc à trois niveaux :

- Choix des classes d'actif dans l'allocation globale du portefeuille (en tenant compte des contraintes de gestion et réglementaires) : actions, obligations,
- Choix des véhicules pour implémenter l'allocation choisie ; et
- Performance des véhicules choisis

Ces investissements permettent au gérant de diminuer l'exposition aux marchés actions du compartiment en cas d'anticipation de la baisse des marchés actions.

L'OPC s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net

suivantes :

- De 0-30% sur les marchés actions de toutes zones géographiques, y compris les pays émergents (dans la limite de 10%), de tous les secteurs (y compris des sociétés foncières dans la limite de 30%) et de toutes tailles de capitalisation (dans la limite de 10%) à travers (i) des titres cotés sur la place des marchés de pays reconnus ou (ii) à travers des OPC.
- De 40-100% en instruments de taux, du secteur public ou privé, de toute zone géographique, y compris de pays émergents (dans la limite de 15%) de toutes notations y compris spéculatifs ou non noté par la société de gestion ou les agences de notations (dans la limite de 20%) y compris des

obligations convertibles, y compris des produits monétaires (dans la limite de 10%) à travers (i) des titres côtés sur la place des marchés de pays reconnus ou (ii) à travers des OPC.

- De 0-50% au risque de change
- De 0-25% aux marchés de pays émergents
- De 0-30% aux autres classes d'actifs via des OPC, y compris aux marchés des matières premières dans la limite de 10% de l'actif net

Le cumul de l'exposition aux actions, de l'exposition actions issue des obligations convertibles, de l'exposition aux matières premières et aux obligations spéculatives à haut rendement ne pourra dépasser 40 % de l'actif net. Le compartiment pourra également, intervenir sur contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition au risque de taux et au risque actions et de couverture du risque de change, sans entraîner une surexposition du portefeuille. Le compartiment peut investir jusqu'à 100 % de son actif net en OPC (y compris ETF ou tracker).

Indicateur de référence : L'OPCVM n'étant ni indiciel, ni à référence indiciel, la stratégie de gestion est sans contrainte par rapport aux titres composants l'indicateur de référence. Cet indice ne constitue qu'un indicateur de comparaison a posteriori de la performance.

MC LEADERS REACTIFS

L'objectif de gestion de ce compartiment a pour objectif d'offrir une performance annualisée, nette de frais de gestion, supérieure à 4 % sur la durée de placement recommandée. MC Leaders Réactifs est nourricier du compartiment MC Leaders Durables. Il a un objectif de gestion différent du maître du fait des opérations de couverture des marchés actions et de change qui sont mises en œuvre par la société de gestion

Le style de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice, sur la base des caractéristiques intrinsèques des sociétés, le choix des valeurs étant fondé sur une analyse qualitative des titres de l'univers d'investissement. Le compartiment est géré activement. Le compartiment investit dans les actions de grandes entreprises mondiales, leaders sur leur marché ou en position avantageuse pour le devenir. L'empreinte carbone de ces entreprises est par ailleurs analysée de sorte à détenir un portefeuille positionné sur des entreprises qui cherchent, directement ou indirectement, à réduire leur impact sur le changement climatique.

Une approche de type « Best-in-class » par secteur est privilégiée. Le processus de sélection des titres s'effectue en quatre étapes : Un filtre quantitatif « carbone », secteur par secteur, qui exclut au minimum 40 % de l'univers d'investissement ; l'identification des entreprises leaders dans leur activité ; une analyse financière ; une analyse fondamentale approfondie, incluant une revue carbone qualitative. Les données « carbone » d'une entreprise (émissions effectives et évitées) n'étant pas toujours disponibles, l'analyse de ces éléments peut être limitée, tout particulièrement pour les secteurs non carbo-intensifs. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne

recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- De 90 % à 100 % sur les marchés actions de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations dont : de 0% à 10% aux marchés des actions de pays émergents, de 0% à 10% aux marchés des actions de petites capitalisations (définies comme présentant une capitalisation boursière inférieure à 1Mds€).
- De 0 % à 10 % en instruments de taux souverains, publics, privés, de toutes zones géographiques, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés dont :
 - De 0 % à 10 % en instruments de taux spéculatifs / en titres High Yield, susceptibles d'offrir un rendement plus élevé en contrepartie d'un risque de défaut plus important,
 - De 0 % à 10 % en instruments de taux non notés,
 - De 0 % à 10 % en instruments de taux de pays émergents,
 - De 0 % à 10 % en obligations convertibles.

Le cumul de l'exposition actions résultant des actions et de l'exposition actions issue des obligations convertibles ne pourra dépasser 100 % de l'actif net.

- De 0% à 40 % de l'actif net au risque de change ; Il peut également intervenir sur les contrats financiers à terme ferme ou optionnels, utilisés à titre de couverture au risque de change, ainsi que les titres intégrant des dérivés utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux et de change. Ces instruments n'entraînent pas une surexposition du portefeuille.

Indicateur de référence : L'OPCVM n'étant ni indiciel, ni à référence indiciel, la stratégie de gestion est sans contrainte par rapport aux titres composants l'indicateur de référence. Cet indice ne constitue qu'un indicateur de comparaison a posteriori de la performance.

MC LEADERS DURABLES

L'objectif de gestion de la SICAV est de surperformer le MSCI World 100% Hedged to EUR (MXWOHEUR) couvert en euros sur la période d'investissement recommandée, tout en investissant dans des sociétés qui, selon les analyses quantitatives et qualitatives menées par la société de gestion, cherchent à limiter leur impact sur le changement climatique.

Le style de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice, sur la base des caractéristiques intrinsèques des sociétés, le choix des valeurs étant fondé sur une analyse qualitative des titres de l'univers d'investissement. Le compartiment est géré activement. Le compartiment investit dans les actions de grandes entreprises mondiales, leaders sur leur marché ou en position avantageuse pour le devenir. L'empreinte carbone de ces entreprises est par ailleurs analysée de sorte à détenir un portefeuille positionné sur des entreprises qui cherchent, directement ou indirectement, à réduire leur impact sur le changement climatique.

Une approche de type « Best-in-class » par secteur est privilégiée. Le processus de sélection des titres s'effectue en quatre étapes : Un filtre quantitatif « carbone », secteur par secteur, qui exclut au minimum 40 % de l'univers d'investissement ; l'identification des entreprises leaders dans leur activité ; une analyse financière ; une analyse fondamentale approfondie, incluant une revue carbone qualitative. Les données « carbone » d'une entreprise (émissions effectives et évitées) n'étant pas toujours disponibles, l'analyse de ces éléments peut être limitée, tout particulièrement pour les secteurs non carbo-intensifs. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- De 90 % à 100 % sur les marchés actions de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations dont : de 0% à 10% aux marchés des actions de pays émergents, de 0% à 10% aux marchés des actions de petites capitalisations (définies comme présentant une capitalisation boursière inférieure à 1Mds€).
- De 0 % à 10 % en instruments de taux souverains, publics, privés, de toutes zones géographiques, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés dont :
 - De 0 % à 10 % en instruments de taux spéculatifs / en titres High Yield, susceptibles d'offrir un rendement plus élevé en contrepartie d'un risque de défaut plus important,
 - De 0 % à 10 % en instruments de taux non notés,
 - De 0 % à 10 % en instruments de taux de pays émergents,
 - De 0 % à 10 % en obligations convertibles.

Le cumul de l'exposition actions résultant des actions et de l'exposition actions issue des obligations convertibles ne pourra dépasser 100 % de l'actif net.

- De 0% à 40 % de l'actif net au risque de change ; Il peut également intervenir sur les contrats financiers à terme ferme ou optionnels, utilisés à titre de couverture au risque de change, ainsi que les titres intégrant des dérivés utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux et de change. Ces instruments n'entraînent pas une surexposition du portefeuille.

Indicateur de référence : L'OPCVM n'étant ni indiciel, ni à référence indiciel, la stratégie de gestion est sans contrainte par rapport aux titres composants l'indicateur de référence. Cet indice ne constitue qu'un indicateur de comparaison a posteriori de la performance.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

1. Rapport de gestion du Président et rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 12 2024 – Quitus au Président
2. Examen et approbation des comptes annuels - Affectation des sommes distribuables
3. Rapport spécial du commissaire aux comptes
4. Pouvoirs

RAPPORT DE GESTION A L'

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale annuelle, conformément aux textes légaux et réglementaires ainsi qu'aux dispositions statutaires afin de vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de l'exercice écoulé et vous demander d'approuver les comptes arrêté au 31 décembre 2024.

COMPTE RENDU D'ACTIVITE

Politique de Gestion

DonneeTypeld_415_TEXTE

MC MODERE

MC MODERE

MODIFICATIONS SURVENUES EN 2024 SUR LE COMPARTIMENT

PERFORMANCE 2024

+ 4,64%

COMMENTAIRE DE GESTION

Le contexte macroéconomique a été favorable aux les marchés financiers, marqué par la baisse de l'inflation et l'assouplissement des politiques monétaires.

Aux États-Unis, l'économie a une nouvelle fois surpassé les attentes. La consommation des ménages est restée solide, soutenue par l'utilisation de l'épargne accumulée pendant la pandémie et un recours accru au crédit. L'intelligence artificielle a été un moteur essentiel des marchés, avec des performances spectaculaires de certaines valeurs technologiques, à l'image de Nvidia. En parallèle, la Fed a amorcé un assouplissement monétaire à la fin de l'été, rassurant les investisseurs sur les perspectives de croissance. Ces éléments ont permis au S&P 500 d'enregistrer une progression de plus de 20 % sur l'année.

En Europe, la situation a été plus contrastée. La croissance a stagné, pénalisée par un ralentissement de l'activité en Allemagne et des tensions économiques et politiques en France. Malgré des déficits publics élevés, seuls certains pays du Sud ont affiché une croissance supérieure aux attentes. La Banque centrale européenne, confrontée à une inflation en repli sous les 2 %, a cependant devancé la Fed en initiant une baisse des taux, une première dans son histoire. Cette décision a apporté un soutien aux marchés, permettant à l'Eurostoxx d'afficher une hausse de près de 8 % sur la période.

Enfin, en Asie, la Chine a connu un net ralentissement, fragilisée par la crise immobilière et la faiblesse de la demande intérieure. Toutefois, les annonces de plusieurs plans de relance en fin d'année ont favorisé un rebond des marchés chinois.

Ainsi, sur l'ensemble de l'année 2024, l'indice EuroStoxx 50 Net, représentatif des marchés actions européens, a progressé de +11,0 %, tandis que les marchés actions américains, mesurés par le S&P

500 Net, ont enregistré une croissance de +33,0 %, portés par le rebond des grandes valeurs technologiques. De même, les pays émergents ont enregistré une hausse de +7,5 %. L'indice obligataire iBOXX Corporate a également affiché une progression de +2,7 %.

Le fonds MC Modéré a pour objectif de réaliser une performance nette de frais de gestion fixes supérieure à celle de l'ESTER capitalisé + 2,5 % par an, en investissant dans toutes les classes d'actifs. Cependant, le fonds a réalisé une performance de +4,64 %, en sous-performance par rapport à son indicateur de référence qui a clôturé l'année 2024 à +6,44 %.

En termes de mouvements, fidèle à sa politique d'investissement, le fonds est resté exposé toute l'année aux différentes classes d'actifs dans des proportions relativement similaires. Les trackers SPDR US TREASURY ETF, SPDR EUR CORP et ISHR EURO CORPORTATE EX FIN ont été renforcés dans le portefeuille afin de profiter de la baisse des taux. A contrario, nous avons allégé les fonds HELIUM FUND et EXANE PLEAIDE, les stratégies de performance absolue étant moins adaptées dans un contexte de taux élevés, au profit de l'obligataire, plus porteur en 2024. Le fonds a principalement été impacté positivement par le LYXOR S&P 500 et le AMUNDI PRIME US CORP et négativement par le SPDR EUROPE SMALLCAP.

Traitement des actifs non liquides : non concerné

Calcul des effets de levier : méthode de l'engagement

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DU PORTEFEUILLE

Non concerné.

OPÉRATIONS D'ACQUISITIONS ET CESSIONS TEMPORAIRES DE TITRES

Cet OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de l'exercice, et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE

Montaigne Capital détaille sur son site internet : www.montaigne-capital.com, sa politique de gestion des critères ESG

La stratégie mise en œuvre au sein du compartiment MC Modéré est conforme aux dispositions de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). A ce titre, aucune approche extra-financière n'est retenue et il n'est pas tenu compte des incidences négatives sur les risques de durabilité.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Sans les mettre en avant dans sa communication, Montaigne Capital intègre toutefois dans ses analyses et réflexions, les critères ESG suivants :

- Le pourcentage de femmes au conseil d'administration de la société
- Le pourcentage de candidats indépendants au conseil d'administration de la société
- L'existence de critères ESG dans la rémunération variable du management de la société
- Le pourcentage de femmes dans l'effectif de la société
-

Ces éléments sont matérialisés dans une fiche de scoring de valeur, générée pour chaque investissement projeté. Cette liste est susceptible d'évoluer dans le temps

Liste des fonds gérés par Montaigne Capital au 29/12/2024 qui prennent en compte simultanément et de manière formelle les critères ESG dans leur processus de gestion : MC Leaders Durables et MC Leaders Réactifs, Nomos Conviction Monde et Influence Allocation Privilège qui représentent 28% des encours de la Société de Gestion.

La société, et les fonds qu'elle gère, n'adhèrent à aucune charte ou aucun label sur la prise en compte des critères ESG

MC LEADERS REACTIFS

MODIFICATIONS SURVENUES EN 2024 SUR LE COMPARTIMENT

Néant

PERFORMANCE 2024 :

- 0,66 %

COMMENTAIRE DE GESTION

Le contexte macroéconomique a été favorable aux les marchés financiers, marqué par la baisse de l'inflation et l'assouplissement des politiques monétaires.

Aux États-Unis, l'économie a une nouvelle fois surpassé les attentes. La consommation des ménages est restée solide, soutenue par l'utilisation de l'épargne accumulée pendant la pandémie et un recours accru au crédit. L'intelligence artificielle a été un moteur essentiel des marchés, avec des performances spectaculaires de certaines valeurs technologiques, à l'image de Nvidia. En parallèle, la Fed a amorcé un assouplissement monétaire à la fin de l'été, rassurant les investisseurs sur les perspectives de croissance. Ces éléments ont permis au S&P 500 d'enregistrer une progression de plus de 20 % sur l'année.

En Europe, la situation a été plus contrastée. La croissance a stagné, pénalisée par un ralentissement de l'activité en Allemagne et des tensions économiques et politiques en France. Malgré des déficits publics élevés, seuls certains pays du Sud ont affiché une croissance supérieure aux attentes. La Banque centrale européenne, confrontée à une inflation en repli sous les 2 %, a cependant devancé la Fed en initiant une baisse des taux, une première dans son histoire. Cette décision a apporté un soutien aux marchés, permettant à l'Eurostoxx d'afficher une hausse de près de 8 % sur la période.

Enfin, en Asie, la Chine a connu un net ralentissement, fragilisée par la crise immobilière et la faiblesse de la demande intérieure. Toutefois, les annonces de plusieurs plans de relance en fin d'année ont favorisé un rebond des marchés chinois.

MC Leaders Réactifs est un fonds nourricier du compartiment MC Leaders Durables, couvert partiellement au marché actions, dont l'objectif est de réaliser une performance supérieure à +4 % annualisés sur la durée de placement recommandée. Le fonds enregistre en 2024 une performance de - 0,66 %.

Nos valeurs du secteur technologique, de l'industrie et de la santé, telles que Wabtec, Nvidia, Alphabet, Salesforce, Schneider Electric, Mettler-Toledo et Thermo Fisher, nous ont permis de réaliser de solides plus-values. En revanche, nos valeurs sectorielles dans les semi-conducteurs, le luxe et les spiritueux, comme Infineon Technologies, LVMH et Pernod Ricard, ont pénalisé la performance du fonds. Par ailleurs, nous avons initié et renforcé nos positions sur des sociétés dont le potentiel de croissance nous semblait fort, telles que ASML Holding, Nintendo, Fortinet ou LVMH. A contrario, nous avons allégé ou liquidé nos positions dans Infineon Technologies, Neste, Novo Norsdik et Palo Alto. Enfin, les couvertures de change partielles ont pesé sur la performance du fonds en raison du renforcement du dollar américain. Le niveau de couverture aux indices actions est de 32,6% à fin décembre.

Traitement des actifs non liquides : non concerné

Calcul des effets de levier : méthode de l'engagement

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DU PORTEFEUILLE

Non concerné.

OPÉRATIONS D'ACQUISITIONS ET CESSIONS TEMPORAIRES DE TITRES

Cet OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de l'exercice, et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE

Montaigne Capital détaille sur son site internet : www.montaigne-capital.com, sa politique de gestion des critères ESG

Des critères extra financiers sont utilisés dans le processus d'investissement du compartiment MC Leaders Durables. Ceux-ci sont de différents types :

- Des éléments quantitatifs : les émissions brutes de carbone des sociétés (scope 1, 2 et 3 si disponible), les émissions évitées des sociétés grâce à pratiques positives en matière d'empreinte carbone ; le tout ramené à leur capitalisation boursière, chiffre d'affaires, génération de trésorerie ou autre métrique appropriée.
- Des éléments qualitatifs : la transparence des sociétés sur leurs émissions, leur positionnement public sur le sujet, leur éventuel plan de réduction d'émission, les actions positives qu'elles ont pu entreprendre dans le passé et leurs perspectives futures sur le sujet.

Une note méthodologique est disponible sur le site de la société de gestion pour expliquer plus précisément la manière dont ces critères extra-financiers sont pris en compte dans le processus d'investissement du compartiment. Des données complémentaires pourront être utilisées en fonction de l'amélioration de leur disponibilité si la société de gestion l'estime pertinent au regard de l'objectif du compartiment.

L'analyse extra-financière décrite dans le processus de sélection des titres est appliquée aux actions de grande capitalisation mondiales des pays développés (« l'univers d'investissement »). La première étape du processus de sélection des titres élimine au moins 40 % de l'univers d'investissement. Cette analyse quantitative carbone couvre au moins 90 % de l'univers d'investissement et de l'actif net du portefeuille.

Les controverses et des notations ESG généralistes développées par des tiers sont par ailleurs prises en compte par la société de gestion de façon discrétionnaire.

Certaines limitations (liste non exhaustive) liées aux critères extra-financiers sont à noter dans le processus d'investissement :

- Certaines données d'émission de gaz à effet de serre ne sont pas publiées par les sociétés et sont donc basées sur des estimations ;
- Les émissions de type « scope 3 » ou les émissions évitées prises en compte dans le premier filtre quantitatif ne sont pas toujours disponibles.

Le portefeuille actions du compartiment est construit selon les analyses financière et extra-financière sur un nombre restreint de sociétés.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

Ce compartiment est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il implémente une gestion active et discrétionnaire conforme aux dispositions de l'article 8 du Règlement précité, en mettant en œuvre des caractéristiques environnementales. Toutefois, il ne s'engage pas à réaliser des investissements prenant en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, même s'il n'est pas exclu que le compartiment puisse réaliser des investissements sous-jacents qui le font. Dans ce cas, le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'appliquerait uniquement aux investissements sous-jacents qui prendraient en compte lesdits critères. L'alignement du compartiment avec le Règlement Taxonomie n'est ainsi pas calculé.

En agissant conformément aux dispositions de sa stratégie d'investissement, la Société de Gestion tient compte de ce risque dans son processus de décision.

Information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8 paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : MC LEADERS REACTIFS
Identifiant d'entité juridique : 969500UHV8SUDGTFJC35

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

  Oui

  Non

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% | <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion de 92 % d'investissements durables |
| <input type="checkbox"/> Dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE | <input type="checkbox"/> Ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE |
| <input type="checkbox"/> Dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE | <input checked="" type="checkbox"/> Ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE |
| <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___% | <input type="checkbox"/> Ayant un objectif social |
| | <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé pas d'investissements durables |

 Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le produit financier investit dans des sociétés qui, selon notre analyse, cherchent à limiter leur impact sur le changement climatique. Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales identifiées par la politique ESG du produit financier telles que :

- **Environnemental** : stratégie environnementale, consommation d'énergie, émissions de gaz à effet de serre, gestion de l'eau, émission de déchets, pollution ;
- **Social** : conditions de travail, gestion des ressources humaines, limitation des inégalités hommes / femmes.

 **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les indicateurs de durabilité du produit financier sont les suivants :

	2024	Score		Taux de couverture	
		MCLD	Univers	MCLD	Univers
Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.	Sociétés "Leadership" CDP ¹	69%	40%	100%	100%
	Emissions CO2 induites (scope 1 à 3) ²	987	1 933	100%	100%
	Emissions CO2 évitées (scope 1 à 3) ³	351	102	100%	100%
	Pourcentage de femme dans les salariés	39%	36%	100%	100%
	Rotation annuelle des employés	10%	5%	99%	95%
	Bonus des dirigeants indexés sur des critères ESG	60%	57%	66%	44%
	Séparation des fonctions de Président et de DG	33%	34 %	93%	93%
	Note sur l'indépendance du Conseil (de 0 à 2)	1,72	1,67	96%	94%
	Score ESG Montaigne Capital	57	50	96%	94%
	Trajectoire en température ⁴	2,3°C	3,7°C	100%	100%

Notes :

¹ Entreprises notées A et A - par le Carbon Disclosure Project (CDP)

² Emissions de carbone estimées (en tonnes – C4F) directes des sociétés (scope 1), indirectes (scope 2) et incluant fournisseurs et clients (scope 3) par million d'euros de chiffre d'affaires

³ émissions de carbone théoriques (en tonnes – C4F) qui auraient été rejetées si l'entreprise n'avait pas activement agi pour réduire ses émissions (scope 1 à 3) par million d'euros de chiffre d'affaires

⁴ Méthodologie de calcul développée par le cabinet spécialisé Carbone 4 Finance (C4F)

...et par rapport aux périodes précédentes ?

2023	Score		Taux de couverture	
	MCLD	Univers	MCLD	Univers
Sociétés "Leadership" CDP ¹	60%	40%	100%	100%
Emissions CO2 induites (scope 1 à 3) ²	869	2 223	100%	100%
Emissions CO2 évitées (scope 1 à 3) ³	293	162	54%	46%
Pourcentage de femme dans les salariés	38%	36%	100%	94%
Rotation annuelle des employés	9%	6%	61%	44%
Bonus des dirigeants indexés sur des critères ESG	64%	50%	100%	100%
Séparation des fonctions de Président et de DG	67%	67%	100%	100%
Note sur l'indépendance du Conseil (de 0 à 2)	1,7	1,5	100%	100%
Score ESG Montaigne Capital	59	49	100%	100%
Trajectoire en température ⁴	2,0°C	3,5°C		

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Non applicable (ce produit n'a pas d'objectif d'investissements durables)

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier entend notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Tous les investissements sont examinés à l'aune de filtres de controverses afin de vérifier leur conformité aux normes mondiales en matière de protection de l'environnement, de droits de l'homme, de travail. Plus précisément, les investissements sont filtrés en excluant les sociétés ayant les controverses jugées les plus graves à l'encontre des normes énoncées précédemment.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'utilisation des 14 PIN (principales incidences négatives) obligatoires et des 2 PAI facultatifs a contribué à la réalisation d'une fiche climat synthétisant l'ensemble des informations extra-financières et permettant d'indiquer si la société analysée est durable ou non.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

Lors de l'évaluation du caractère « durable », les émetteurs ne respectant pas les principes directeurs de l'OCDE et les principes directeurs des Nations Unies et ayant des controverses / anomalies jugés sévères sont exclus de l'univers d'investissement.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est réalisé au travers l'intégration des indicateurs au sein de nos analyses extra-financières des sociétés :

- Les émissions carbone (scope 1-2-3), les plans de réduction d'émissions des émetteurs ;
- Le suivi des controverses ;
- Le suivi des objectifs clés avec les réalisations effectuées ;
- Le suivi des Objectifs de Développement Durables (ODD) ;
- Le suivi des principales incidences négatives.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence à savoir : 2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
LVMH MOET HENNE (XPAR)	Consommation Discretionnaire	4,40%	France
VISA INC-CLASS A (XNYS)	Technologies de l'Information	3,34%	Etats-Unis
CHURCH & DWIGHT (XNYS)	Biens de Consommation de Base	3,31%	Etats-Unis
NVIDIA CORP (XNGS)	Technologies de l'Information	3,15%	Etats-Unis
AUTOMATIC DATA PROC. (XNGS)	Industrie	3,03%	Etats-Unis
CAPGEMINI SE (XPAR)	Technologies de l'Information	2,96%	France



Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables

VESTAS WIND SYST (XCSE)	Industrie	2,81%	Danemark
FORTINET INC (XNGS)	Technologies de l'Information	2,56%	Etats-Unis
ULTA BEAUTY (XNGS)	Consommation Discrétionnaire	2,16%	Etats-Unis
DIAGEO PLC (XLON)	Biens de Consommation de Base	1,75%	Grande-Bretagne
UNITEDHEALTH GRP (XNYS)	Santé	1,68%	Etats-Unis
ASML HOLDING NV (XAMS)	Technologies de l'Information	1,52%	Pays-Bas
ADV MICRO DEVICE (XNGS)	Technologies de l'Information	1,44%	Etats-Unis
MICROSOFT CORP (XNGS)	Technologies de l'Information	1,29%	Etats-Unis
L'OREAL (XPAR)	Biens de Consommation de Base	1,02%	France

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Au 31 décembre 2024, le fonds a investi 100% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 94% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Le processus de gestion du produit financier est constitué de plusieurs étapes successives :

La première identifie les valeurs de l'Univers d'investissement qui sont alignées sur les caractéristiques E/S promues par le produit financier ;

La seconde impose des critères additionnels de taille de capitalisation, de positionnement sectoriel, de gouvernance, d'avantages compétitifs et de suivi des controverses ESG ;

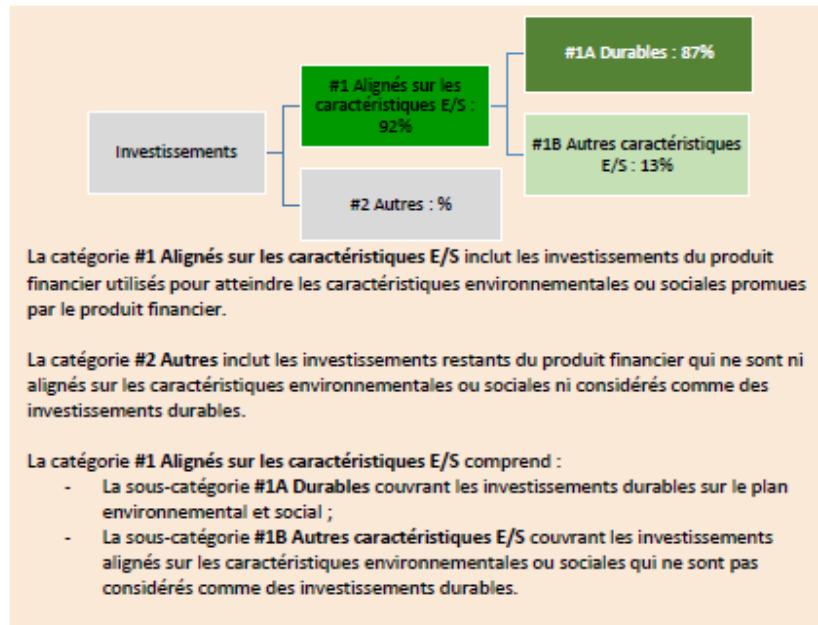
La troisième analyse la pérennité des résultats financier de l'entreprise, à travers le prisme de sa génération de cash-flow.

Les entreprises ayant passé ces trois étapes sont qualifiées de Durables (59 % de l'Univers d'investissement à fin 2024). La sélection des investissements se fait ensuite selon une analyse qualitative financière et extra-financière.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tienne pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Ci-dessous figurent les secteurs qui ont été, en moyenne, les plus importants au sein du portefeuille, sur la base des données de clôture pour l'exercice 2024.

Secteurs	% d'actifs
Industrie	27%
Technologies de l'Information	27%
Biens de Consommation de Base	14%
Santé	13%
Services de Communication	6%
Consommation Discrétionnaire	4%
Finance	3%
Matériaux	2%
Services aux Collectivités	2%
Industrie	27%

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques

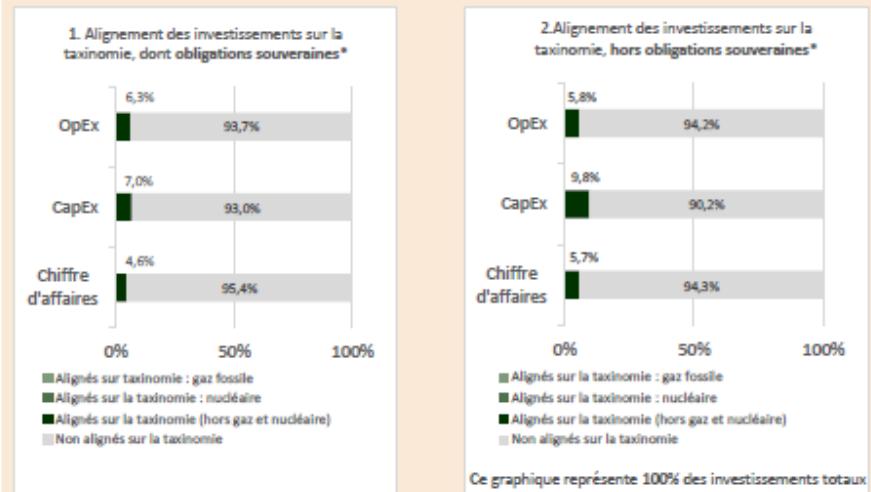


Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

- Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹?

- Oui
 Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
 Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Note : pour le moment, seules les sociétés européennes publient leur alignement sur la taxinomie. Ainsi, les sociétés non européennes sont supposées être alignées à 10%.

- Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ? 0%.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Le pourcentage d'investissement aligné sur la taxonomie a évolué à la baisse en raison du manque d'informations disponibles lors de la réalisation du reporting.



- Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables du produit financier n'ont pas d'objectifs environnementaux définis.



- Quelle était la proportion d'investissements durable sur le plan social ?

À ce jour, la méthodologie de calcul des investissements durables ne permet pas de faire la distinction entre les investissements durables ayant un objectif environnemental et les investissements durables ayant un objectif social.



- Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

La catégorie « #2 Autres » inclut les liquidités, les instruments financiers détenus à titre de couverture ainsi que les entreprises ne franchissant pas la première étape du processus d'investissement. Au 31/12/2024, 100% des sociétés en portefeuille franchissaient cette étape, et ce poste n'était donc composé que de liquidités détenues à titre accessoire et d'instruments de couverture du risque de change.



- Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le processus de gestion du produit financier permet d'améliorer les caractéristiques environnementales et/ou sociales de par sa construction : seul 29 % de l'Univers d'investissement est identifié comme étant durable.



- Un indice spécifique a-t-il été désigné comme indice de référence pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut ?

Non applicable

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

MC LEADERS DURABLES

MC LEADERS DURABLES

MODIFICATIONS SURVENUES EN 2024 SUR LE COMPARTIMENT :

PERFORMANCE 2024

- **Part IC : + 3,71 %**
- **Part NC : + 4,54 %**

COMMENTAIRE DE GESTION

Le contexte macroéconomique a été favorable aux les marchés financiers, marqué par la baisse de l'inflation et l'assouplissement des politiques monétaires.

Aux États-Unis, l'économie a une nouvelle fois surpassé les attentes. La consommation des ménages est restée solide, soutenue par l'utilisation de l'épargne accumulée pendant la pandémie et un recours accru au crédit. L'intelligence artificielle a été un moteur essentiel des marchés, avec des performances spectaculaires de certaines valeurs technologiques, à l'image de Nvidia. En parallèle, la Fed a amorcé un assouplissement monétaire à la fin de l'été, rassurant les investisseurs sur les perspectives de croissance. Ces éléments ont permis au S&P 500 d'enregistrer une progression de plus de 20 % sur l'année.

En Europe, la situation a été plus contrastée. La croissance a stagné, pénalisée par un ralentissement de l'activité en Allemagne et des tensions économiques et politiques en France. Malgré des déficits publics élevés, seuls certains pays du Sud ont affiché une croissance supérieure aux attentes. La Banque centrale européenne, confrontée à une inflation en repli sous les 2 %, a cependant devancé la Fed en initiant une baisse des taux, une première dans son histoire. Cette décision a apporté un soutien aux marchés, permettant à l'Eurostoxx d'afficher une hausse de près de 8 % sur la période.

Enfin, en Asie, la Chine a connu un net ralentissement, fragilisée par la crise immobilière et la faiblesse de la demande intérieure. Toutefois, les annonces de plusieurs plans de relance en fin d'année ont favorisé un rebond des marchés chinois.

Fidèles à notre stratégie « Best-in-Class », nous avons choisi d'investir dans plusieurs sociétés exemplaires en termes d'émissions de carbone et bénéficiant d'une génération de free cash-flow solide et durable. De plus, la stratégie de gestion du fonds intègre des critères financiers d'analyse fondamentale et des critères extra-financiers principalement liés à la transition énergétique. L'indicateur de référence du fonds (MSCI World EUR Hedged net) termine l'année à +19,89 %. Le fonds, quant à lui, sous-performe à +3,71 % sur la période.

Nos valeurs du secteur technologique, de l'industrie et de la santé, telles que Wabtec, Nvidia, Alphabet, Salesforce, Schneider Electric, Mettler-Toledo et Thermo Fisher, nous ont permis de réaliser de solides plus-values. En revanche, nos valeurs sectorielles dans les semi-conducteurs, le luxe et les spiritueux, comme Infineon Technologies, LVMH et Pernod Ricard, ont pénalisé la performance du fonds. Par ailleurs, nous avons initié et renforcé nos positions sur des sociétés dont le potentiel de croissance nous semblait fort, telles que ASML Holding, Nintendo, Fortinet ou LVMH. A contrario, nous avons allégé ou liquidé nos positions dans Infineon Technologies, Neste, Novo Norsdik et Palo Alto. Enfin, les couvertures de change partielles ont pesé sur la performance du fonds en raison du renforcement du dollar américain. Le niveau de couverture aux indices actions est de 32,6% à fin décembre.

Information relative au traitement des actifs non liquides : non concerné

Calcul des effets de levier : méthode de l'engagement

TECHNIQUE DE GESTION EFFICACE DU PORTEFEUILLE :

Non concerné

OPÉRATIONS D'ACQUISITIONS ET CESSIONS TEMPORAIRES DE TITRES

Cet OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de l'exercice, et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE

Montaigne Capital détaille sur son site internet : www.montaigne-capital.com, sa politique de gestion des critères ESG

Des critères extra financiers sont utilisés dans le processus d'investissement du compartiment MC Leaders Durables. Ceux-ci sont de différents types :

- Des éléments quantitatifs : les émissions brutes de carbone des sociétés (scope 1, 2 et 3 si disponible), les émissions évitées des sociétés grâce à pratiques positives en matière d'empreinte carbone ; le tout ramené à leur capitalisation boursière, chiffre d'affaires, génération de trésorerie ou autre métrique appropriée.
- Des éléments qualitatifs : la transparence des sociétés sur leurs émissions, leur positionnement public sur le sujet, leur éventuel plan de réduction d'émission, les actions positives qu'elles ont pu entreprendre dans le passé et leurs perspectives futures sur le sujet.

Une note méthodologique est disponible sur le site de la société de gestion pour expliquer plus précisément la manière dont ces critères extra-financiers sont pris en compte dans le processus d'investissement du compartiment. Des données complémentaires pourront être utilisées en fonction de l'amélioration de leur disponibilité si la société de gestion l'estime pertinent au regard de l'objectif du compartiment.

L'analyse extra-financière décrite dans le processus de sélection des titres est appliquée aux actions de grande capitalisation mondiales des pays développés (« l'univers d'investissement »). La première étape du processus de sélection des titres élimine au moins 40 % de l'univers d'investissement. Cette analyse quantitative carbone couvre au moins 90 % de l'univers d'investissement et de l'actif net du portefeuille.

Les controverses et des notations ESG généralistes développées par des tiers sont par ailleurs prises en compte par la société de gestion de façon discrétionnaire.

Certaines limitations (liste non exhaustive) liées aux critères extra-financiers sont à noter dans le processus d'investissement :

- Certaines données d'émission de gaz à effet de serre ne sont pas publiées par les sociétés et sont donc basées sur des estimations ;
- Les émissions de type « scope 3 » ou les émissions évitées prises en compte dans le premier filtre quantitatif ne sont pas toujours disponibles.

Le portefeuille actions du compartiment est construit selon les analyses financière et extra-financière sur un nombre restreint de sociétés.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

Ce compartiment est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il implémente une gestion active et discrétionnaire conforme aux dispositions de l'article 8 du Règlement précité, en mettant en œuvre des caractéristiques environnementales. Toutefois, il ne s'engage pas à réaliser des investissements prenant en compte

les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, même s'il n'est pas exclu que le compartiment puisse réaliser des investissements sous-jacents qui le font. Dans ce cas, le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'appliquerait uniquement aux investissements sous-jacents qui prendraient en compte lesdits critères. L'alignement du compartiment avec le Règlement Taxonomie n'est ainsi pas calculé.

En agissant conformément aux dispositions de sa stratégie d'investissement, la Société de Gestion tient compte de ce risque dans son processus de décision.

Information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8 paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : MC LEADERS DURABLES
Identifiant d'entité juridique : 969500GFE17COV9Y2X81

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% | <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion de 92 % d'investissements durables |
| <input type="checkbox"/> Dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE | <input type="checkbox"/> Ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE |
| <input type="checkbox"/> Dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE | <input checked="" type="checkbox"/> Ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE |
| <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___% | <input type="checkbox"/> Ayant un objectif social |
| | <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé pas d'investissements durables |

 Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le produit financier investit dans des sociétés qui, selon notre analyse, cherchent à limiter leur impact sur le changement climatique. Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales identifiées par la politique ESG du produit financier telles que :

- Environnemental : stratégie environnementale, consommation d'énergie, émissions de gaz à effet de serre, gestion de l'eau, émission de déchets, pollution ;
- Social : conditions de travail, gestion des ressources humaines, limitation des inégalités hommes / femmes.

 Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité du produit financier sont les suivants :

	2024	Score		Taux de couverture	
		MCLD	Univers	MCLD	Univers
Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.	Sociétés "Leadership" CDP ¹	69%	40%	100%	100%
	Emissions CO2 induites (scope 1 à 3) ²	987	1 933	100%	100%
	Emissions CO2 évitées (scope 1 à 3) ³	351	102	100%	100%
	Pourcentage de femme dans les salariés	39%	36%	100%	100%
	Rotation annuelle des employés	10%	5%	99%	95%
	Bonus des dirigeants indexés sur des critères ESG	60%	57%	66%	44%
	Séparation des fonctions de Président et de DG	33%	34 %	93%	93%
	Note sur l'indépendance du Conseil (de 0 à 2)	1,72	1,67	96%	94%
	Score ESG Montaigne Capital	57	50	96%	94%
	Trajectoire en température ⁴	2,3°C	3,7°C	100%	100%

Notes :

¹ Entreprises notées A et A - par le Carbon Disclosure Project (CDP)

² Emissions de carbone estimées (en tonnes – C4F) directes des sociétés (scope 1), indirectes (scope 2) et incluant fournisseurs et clients (scope 3) par million d'euros de chiffre d'affaires

³ émissions de carbone théoriques (en tonnes – C4F) qui auraient été rejetées si l'entreprise n'avait pas activement agi pour réduire ses émissions (scope 1 à 3) par million d'euros de chiffre d'affaires

⁴ Méthodologie de calcul développée par le cabinet spécialisé Carbone 4 Finance (C4F)

...et par rapport aux périodes précédentes ?

2023	Score		Taux de couverture	
	MCLD	Univers	MCLD	Univers
Sociétés "Leadership" CDP ¹	60%	40%	100%	100%
Emissions CO2 induites (scope 1 à 3) ²	869	2 223	100%	100%
Emissions CO2 évitées (scope 1 à 3) ³	293	162	54%	46%
Pourcentage de femme dans les salariés	38%	36%	100%	94%
Rotation annuelle des employés	9%	6%	61%	44%
Bonus des dirigeants indexés sur des critères ESG	64%	50%	100%	100%
Séparation des fonctions de Président et de DG	67%	67%	100%	100%
Note sur l'indépendance du Conseil (de 0 à 2)	1,7	1,5	100%	100%
Score ESG Montaigne Capital	59	49	100%	100%
Trajectoire en température ⁴	2,0°C	3,5°C		

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Non applicable (ce produit n'a pas d'objectif d'investissements durables)

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier entend notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Tous les investissements sont examinés à l'aune de filtres de controverses afin de vérifier leur conformité aux normes mondiales en matière de protection de l'environnement, de droits de l'homme, de travail. Plus précisément, les investissements sont filtrés en excluant les sociétés ayant les controverses jugés les plus graves à l'encontre des normes énoncées précédemment.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'utilisation des 14 PIN (principales incidences négatives) obligatoires et des 2 PAI facultatifs a contribué à la réalisation d'une fiche climat synthétisant l'ensemble des informations extra-financières et permettant d'indiquer si la société analysée est durable ou non.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

Lors de l'évaluation du caractère « durable », les émetteurs ne respectant pas les principes directeurs de l'OCDE et les principes directeurs des Nations Unies et ayant des controverses / anomalies jugés sévères sont exclus de l'univers d'investissement.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est réalisé au travers l'intégration des indicateurs au sein de nos analyses extra-financières des sociétés :

- Les émissions carbone (scope 1-2-3), les plans de réduction d'émissions des émetteurs ;
- Le suivi des controverses ;
- Le suivi des objectifs clés avec les réalisations effectuées ;
- Le suivi des Objectifs de Développement Durables (ODD) ;
- Le suivi des principales incidences négatives.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence à savoir : 2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
LVMH MOET HENNE (XPAR)	Consommation Discrétionnaire	4,40%	France
VISA INC-CLASS A (XNYS)	Technologies de l'Information	3,34%	Etats-Unis
CHURCH & DWIGHT (XNYS)	Biens de Consommation de Base	3,31%	Etats-Unis
NVIDIA CORP (XNGS)	Technologies de l'Information	3,15%	Etats-Unis
AUTOMATIC DATA PROC. (XNGS)	Industrie	3,03%	Etats-Unis
CAPGEMINI SE (XPAR)	Technologies de l'Information	2,96%	France



Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables

VESTAS WIND SYST (XCSE)	Industrie	2,81%	Danemark
FORTINET INC (XNGS)	Technologies de l'Information	2,56%	Etats-Unis
ULTA BEAUTY (XNGS)	Consommation Discrétionnaire	2,16%	Etats-Unis
DIAGEO PLC (XLON)	Biens de Consommation de Base	1,75%	Grande-Bretagne
UNITEDHEALTH GRP (XNYS)	Santé	1,68%	Etats-Unis
ASML HOLDING NV (XAMS)	Technologies de l'Information	1,52%	Pays-Bas
ADV MICRO DEVICE (XNGS)	Technologies de l'Information	1,44%	Etats-Unis
MICROSOFT CORP (XNGS)	Technologies de l'Information	1,29%	Etats-Unis
L'OREAL (XPAR)	Biens de Consommation de Base	1,02%	France

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Au 31 décembre 2024, le fonds a investi 100% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 94% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Le processus de gestion du produit financier est constitué de plusieurs étapes successives :

La première identifie les valeurs de l'Univers d'investissement qui sont alignées sur les caractéristiques E/S promues par le produit financier ;

La seconde impose des critères additionnels de taille de capitalisation, de positionnement sectoriel, de gouvernance, d'avantages compétitifs et de suivi des controverses ESG ;

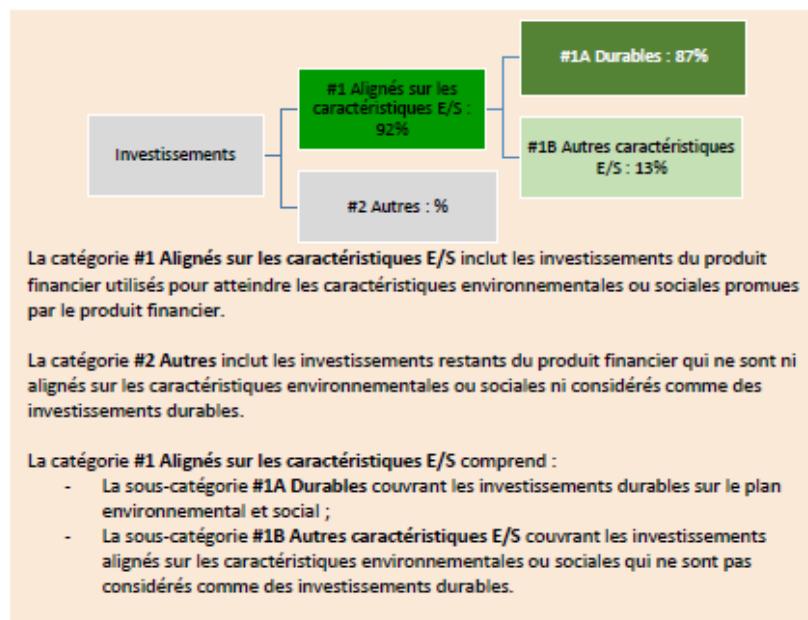
La troisième analyse la pérennité des résultats financier de l'entreprise, à travers le prisme de sa génération de cash-flow.

Les entreprises ayant passé ces trois étapes sont qualifiées de Durables (59 % de l'Univers d'investissement à fin 2024). La sélection des investissements se fait ensuite selon une analyse qualitative financière et extra-financière.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tienne pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Ci-dessous figurent les secteurs qui ont été, en moyenne, les plus importants au sein du portefeuille, sur la base des données de clôture pour l'exercice 2024.

Secteurs	% d'actifs
Industrie	27%
Technologies de l'Information	27%
Biens de Consommation de Base	14%
Santé	13%
Services de Communication	6%
Consommation Discrétionnaire	4%
Finance	3%
Matériaux	2%
Services aux Collectivités	2%
Industrie	27%

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

- Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?

Oui

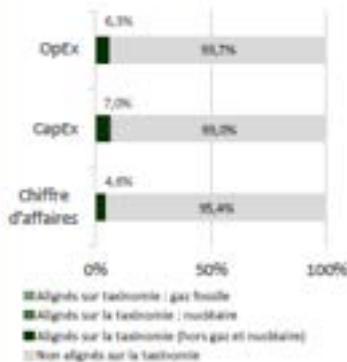
Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

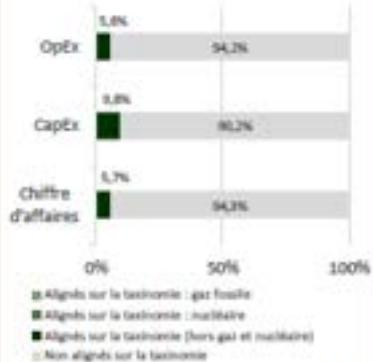
Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Note : pour le moment, seules les sociétés européennes publient leur alignement sur la taxinomie. Ainsi, les sociétés non européennes sont supposées être alignées à 10%.

- Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ? 0%.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (réduction du changement climatique) et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Le pourcentage d'investissement aligné sur la taxonomie a évolué à la baisse en raison du manque d'informations disponibles lors de la réalisation du reporting.



- Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables du produit financier n'ont pas d'objectifs environnementaux définis.



- Quelle était la proportion d'investissements durable sur le plan social ?

À ce jour, la méthodologie de calcul des investissements durables ne permet pas de faire la distinction entre les investissements durables ayant un objectif environnemental et les investissements durables ayant un objectif social.



- Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

La catégorie « #2 Autres » inclut les liquidités, les instruments financiers détenus à titre de couverture ainsi que les entreprises ne franchissant pas la première étape du processus d'investissement. Au 31/12/2024, 100% des sociétés en portefeuille franchissaient cette étape, et ce poste n'était donc composé que de liquidités détenues à titre accessoire et d'instruments de couverture du risque de change.



- Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le processus de gestion du produit financier permet d'améliorer les caractéristiques environnementales et/ou sociales de par sa construction : seul 29 % de l'Univers d'investissement est identifié comme étant durable.



- Un indice spécifique a-t-il été désigné comme indice de référence pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut ?

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Montaigne Capital prend en compte, dans l'exercice des droits de vote exercé au nom des OPC qu'elle gère, l'intérêt exclusif des porteurs et actionnaires.

La Société de gestion a défini une Politique de vote, dont les principes fondamentaux sont décrits ci-dessous. Cette politique est disponible sur son site internet.

L'exercice des droits de vote peut avoir un impact significatif sur le fonctionnement des sociétés concernées, et donc sur la performance des portefeuilles des clients. Les gérants des fonds sont donc responsables du bon emploi des droits attachés aux titres détenus dans les OPC qu'ils gèrent. Ils conservent toutefois la faculté d'apprécier le caractère spécifique de chaque situation, et le cas échéant, de faire exception aux règles définies ci-après. Dans ce cas, ils doivent motiver leur position par écrit et en informer sans délai le RCCI de Montaigne Capital.

Une fois ces risques identifiés, l'objectif de Montaigne Capital est d'intervenir sur des sociétés dans lesquelles les fonds représentent une position significative. A ce titre, elle participe obligatoirement au vote lorsque l'une des conditions suivantes est remplie :

- Pour les fonds qui ne prennent pas en compte des critères extra-financiers (Article 6 SFDR) : le gérant est tenu de participer aux assemblées générales dès lors que les OPC gérés par la société détiennent ensemble plus de 5% du capital ou des droits de vote de l'émetteur
- Pour les fonds intégrant des critères extra-financiers (Article 8 et 9) : le gérant participe obligatoirement au vote lorsque l'une des deux conditions suivantes est remplie :
 - o Les OPC gérés par la société détiennent ensemble plus de 3% du capital ou des droits de vote de l'émetteur
 - o La ligne représente plus de 5% des encours d'un fonds,

Par exception à ce qui précède, elle peut ne pas participer au vote si les investissements à réaliser en vue d'accéder aux matériels de vote sont incompatibles avec l'intérêt économique des seuls porteurs. Il est en particulier considéré que, participer physiquement à une assemblée générale tenue à l'étranger, ou le coût élevé des prestataires offrant un service de vote par internet justifient l'application de ce principe d'exception.

Principes de vote : Montaigne Capital vise à privilégier les intérêts exclusifs des porteurs de parts d'OPC. A cet effet et concernant le vote des sociétés entrant dans le champ d'application de la présente politique, les votes émis par Montaigne Capital favoriseront :

- la mise en place des fondements d'un régime de gouvernement d'entreprise efficace,
- les droits des actionnaires et les principales fonctions des détenteurs du capital,
- le traitement équitable des actionnaires,
- le rôle des différentes parties prenantes dans le gouvernement d'entreprise,
- la transparence et la diffusion de l'information,
- la responsabilité du conseil d'administration.
-

Prise en compte des critères extra-financiers dans l'exercice des droits de vote : La Société de Gestion appréhende l'exercice des droits de vote de chaque fonds en fonction de sa sensibilité à l'égard du risque de durabilité et des caractéristiques ESG. L'équipe de gestion analyse chaque résolution et vote de manière discrétionnaire.

- Pour les fonds ne faisant pas de la promotion de caractéristiques ESG leur objectif principal et dont l'objectif de gestion ne porte pas sur un investissement durable :

Les gérants analysent les résolutions proposées en prenant compte, au cas par cas, des recommandations édictées par l'AFG qui sont construites autour de plusieurs thématiques où figurent les sujets suivants :

- La transparence des informations délivrées aux actionnaires
- L'indépendance des membres du conseil d'administration ou de surveillance
- Les modalités des rémunérations pour les dirigeants mandataires sociaux
- L'organisation et la responsabilité du conseil d'administration ou de surveillance

- Pour les fonds faisant la promotion des caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance : Montaigne Capital considère que l'action de ses sociétés en portefeuille doit être guidée par des considérations environnementales, sociales ou de gouvernance. Les gérants prennent en considération au cas par cas, les éléments suivants lors de l'exercice des droits de vote :
 - Pour les résolutions à caractère environnemental : Montaigne Capital soutient les résolutions allant dans le sens de la lutte contre le réchauffement climatique, le changement climatique, et la protection de la biodiversité (à titre d'exemple non exhaustif, il peut s'agir de résolutions demandant la réduction d'émission de gaz à effet de serre, l'établissement de plan de réduction des émissions toxiques, l'établissement de rapport sur l'usage d'eau, d'énergie renouvelable).

 - Pour les résolutions à caractère sociale : Montaigne Capital soutient les résolutions allant dans le sens de la lutte contre la discrimination, la mise en place de codes de conduite et de mesure favorisant l'égalité des chances, l'égalité et la transparence au sein des postes à haute responsabilité.

 - Pour les résolutions sur la gouvernance d'entreprise : Montaigne Capital soutient les résolutions allant dans le sens de la lutte contre le risque de corruption et des violations des droits de l'homme. A ce titre, les gérants appuient les résolutions prônant l'établissement de codes de conduites au sein des sociétés en portefeuilles et chez leurs fournisseurs.

Modalités d'exercice du droit de vote :

Montaigne Capital s'efforce de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention des matériels de votes (listes des résolutions, bulletins de vote...) aux assemblées générales des titres détenus par les OPC sous gestion. Chaque fois que cela est possible, les votes exprimés par Montaigne Capital le sont par correspondance. Lors des votes, Montaigne Capital peut utiliser, à titre discrétionnaire, des recommandations de vote issues d'association (AFG) ou d'acteur privé (Calvert).

- Montaigne Capital envoie un mandataire social,
- Montaigne Capital donne son pouvoir à un autre gérant,
- Montaigne Capital donne son pouvoir à une association dont l'objet est la défense de l'intérêt des actionnaires.

Rapport annuel : Le RCCI réalise annuellement un rapport concernant l'exercice des droits de vote mis à la disposition de tous porteurs de parts, sur demande.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Montaigne Capital, a, dans le cadre de son activité de Société de Gestion de portefeuille pour le compte de tiers, recours aux services d'intermédiaires de marché à qui elle transmet pour exécution, des ordres résultant de ses décisions de gestion ou des ordres qu'elle reçoit et qu'elle n'exécute pas elle-même. Pour répondre à l'obligation d'agir aux mieux des intérêts de ses clients, et conformément aux dispositions de la réglementation en vigueur issues de la « Directive MIF 2 » et du code monétaire et financier (L533-18 notamment), Montaigne Capital a mis en place toutes les mesures suffisantes pour obtenir des intermédiaires financiers, le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres sur les différentes plateformes d'exécution disponibles (Marchés Réglementés ou Organisés, Système Multilatéraux de Négociation, tables internalisées). Le résultat s'apprécie au regard des catégories de facteurs suivantes :

- Prix (d'exécution)
- Coût (de transaction)
- Rapidité
- Taille
- Nature de l'ordre
- Probabilité d'exécution et de règlement

La cible de clientèle de Montaigne Capital étant par ailleurs majoritairement composée de clients non professionnels, le meilleur résultat possible est déterminé sur la base du coût total.

La Société de Gestion a ainsi formalisé pour chaque catégorie d'Instruments Financiers concernés, une procédure de sélection et d'évaluation des Intermédiaires de marché auprès desquels elle transmet les ordres, en vue de leur exécution. Ce dispositif a pour objet de permettre à Montaigne Capital, de s'assurer que les entités qu'elle sollicite, disposent et mettent en œuvre elles-mêmes, des politiques de meilleure exécution, et de vérifier ainsi qu'elle respecte ses propres obligations. Montaigne Capital réalise ensuite annuellement, une évaluation de la qualité des prestations d'exécution d'ordres réalisées par les intermédiaires auxquels elle a recours. Le meilleur résultat s'apprécie alors au travers d'une série de transactions et non lors de chacune, réalisée individuellement. La Société de Gestion procède enfin à une revue annuelle de son dispositif ou lorsqu'intervient un changement significatif, et procède le cas échéant, à sa mise à jour.

Politique de rémunération

Conformément à la réglementation applicable, Montaigne Capital a mis en place une politique de rémunération, visant à promouvoir une gestion saine et efficace du risque en accord avec les intérêts des clients et des porteurs de parts.

En particulier :

- Les rémunérations des collaborateurs de Montaigne Capital sont composées d'une partie fixe, suffisante au regard des responsabilités confiées, et d'une partie variable, qui n'encourage pas les prises de risque démesurées.
- Les rémunérations des dirigeants et des collaborateurs concernés (preneurs de risques et fonctions de contrôle) sont décidées en accord avec le conseil de surveillance, organe indépendant, sur la base du respect de critères financiers et non financiers, communiqués annuellement au sein d'une lettre de mission. Le conseil de surveillance révise et approuve annuellement la politique de rémunération.
- Les objectifs et autres déterminants de la partie variable éventuelle doivent contribuer à l'alignement de l'intérêt du client avec celui du collaborateur et de la société de gestion. Ainsi, en cas d'attribution de rémunération corrélée à la performance financière d'un fonds géré, Montaigne Capital mettrait en place des mécanismes contraignants (fraction différée d'un pourcentage significatif du versement sur une durée équivalente à la politique d'investissement du fonds, avec possibilité de ne pas la verser en cas de non-réalisation des objectifs fixés ou mise en risque de la santé financière de la société de gestion), et tiendrait compte de la prise de risque et de la performance à long terme du portefeuille géré. Toutefois, en vertu du principe de proportionnalité, ces caractéristiques ne s'appliqueront pas aux rémunérations variables situées sous un certain seuil.
- Montaigne Capital interdit aux collaborateurs de mettre en place une stratégie de couverture ou d'assurance susceptible de contrecarrer l'incidence de l'alignement de la rémunération avec l'intérêt des clients.
- En cas de rupture anticipée du contrat de travail du collaborateur, les personnes impliquées dans le contrôle ou la gestion des fonds gérés pourraient ne pas recevoir la part de la rémunération variable différée, à l'appréciation du conseil de surveillance de la société.

La mise en œuvre de la politique de rémunération fait l'objet, au moins une fois par an, d'une évaluation interne centrale et indépendante qui vise à vérifier qu'elle respecte les politiques et

procédures de rémunération. La politique de rémunération a été modifiée pour l'année 2024 (modification du seuil à partir duquel une partie de la rémunération variable est différée).

Le détail de la politique de rémunération de Montaigne Capital est disponible sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Montaigne Capital – 33, avenue de l'Opéra – 75002 Paris.

Les éléments quantitatifs en 2024 :

Nombre de collaborateurs : 15

Rémunérations fixes versées en 2024 : 1 105 milliers d'euros

Rémunérations variables au titre de 2024 : 414 milliers d'euros

Rémunérations totales au titre de 2024 : 1 519 milliers d'euros

- dont preneurs de risque : 1 430 milliers d'euros

- dont non-preneurs de risque : 89 milliers d'euros

Information relative aux modalités de calcul du risque global

MC MODERE

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

MC LEADERS REACTIFS

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

MC LEADERS DURABLES

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information relative au traitement des actifs non liquides

MC MODERE

Aucun des actifs de votre SICAV n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide.

MC LEADERS REACTIFS

Aucun des actifs de votre SICAV n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide.

MC LEADERS DURABLES

Aucun des actifs de votre SICAV n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide.

Evènements intervenus au cours de la période

MC MODERE

01/01/2024 Changement de délégation : Dans le paragraphe sur le Délégataires : Gestionnaire administratif et valorisateur , ajout de la mention suivante : (A compter du 1er janvier 2024, ce délégué sera remplacé par le Crédit Industriel et Commercial (CIC), 6 avenue de Provence 75452 PARIS Cedex 09).

01/01/2024 Mise à jour de la trame : Dans le paragraphe Synthèse de l'offre de gestion , la correction d'une mention erronée indiquant encore par erreur la présence de 4 compartiments au lieu de 3

01/01/2024 Caractéristiques de gestion : Dans le paragraphe Stratégie d'investissement , ajout d'une justification sur l'absence de prise en compte des incidences négatives des décisions d'investissement de la société de gestion sur les Facteurs de durabilité tels que décrit dans l'article 7 du Règlement 2018/2088

01/01/2024 Frais : Remplacement de l'ancienne dénomination de poste de frais Frais administratifs externes à la société de gestion par la nouvelle Frais de fonctionnement et autres services L'ajout d'un paragraphe descriptif des frais de fonctionnement et autres services.

MC LEADERS REACTIFS

01/01/2024 Changement de délégation : Dans le paragraphe sur le Délégataires : Gestionnaire administratif et valorisateur , ajout de la mention suivante : (A compter du 1er janvier 2024, ce délégué sera remplacé par le Crédit Industriel et Commercial (CIC), 6 avenue de Provence 75452 PARIS Cedex 09).

01/01/2024 Mise à jour de la trame : Dans le paragraphe Synthèse de l'offre de gestion , la correction d'une mention erronée indiquant encore par erreur la présence de 4 compartiments au lieu de 3

01/01/2024 Mise à jour de la trame : La mise à jour des informations afférentes à son fonds maître, le compartiment MC Leaders Durables

01/01/2024 Caractéristiques de gestion : L'introduction du disclaimer relatif à l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats, dit Gates

01/01/2024 Frais : Remplacement de l'ancienne dénomination de poste de frais Frais administratifs externes à la société de gestion par la nouvelle Frais de fonctionnement et autres services

MC LEADERS DURABLES

01/01/2024 Changement de délégation : Dans le paragraphe sur le Délégataires : Gestionnaire administratif et valorisateur , ajout de la mention suivante : (A compter du 1er janvier 2024, ce délégué sera remplacé par le Crédit Industriel et Commercial (CIC), 6 avenue de Provence 75452 PARIS Cedex 09).

01/01/2024 Mise à jour de la trame : Dans le paragraphe Synthèse de l'offre de gestion , la correction d'une mention erronée indiquant encore par erreur la présence de 4 compartiments au lieu de 3

01/01/2024 Caractéristiques de gestion : L'ajout d'une mention sur la prise en compte des principales incidences négatives en tant que produit catégorie article 8 du Règlement (UE) 2019/2088, dit SFDR

01/01/2024 Frais : Remplacement de l'ancienne dénomination de poste de frais Frais administratifs externes à la société de gestion par la nouvelle Frais de fonctionnement et autres services

11/09/2024 Mise à jour de la trame : Le Prospectus de l'OPC MC LEADERS DURABLES a été actualisé suite à une déviation de plus de 5% du scénario intermédiaire à RHP

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Aucune convention relevant de l'article L227-10 du code de commerce n'a été signée au cours de l'exercice 2024 entre la SICAV et son dirigeant ou l'un de ses associés disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 %.

Sans objet.

Sans objet.

Le président

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES (SFTR)

MC MODERE

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

MC LEADERS REACTIFS

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

MC LEADERS DURABLES

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

MC FUNDS
SITUATION AGREGEE

ANNEXE AUX COMPTES

- Liste des compartiments, leur devise de comptabilité et le cours de change retenu (le cas échéant)

<i>Compartiments</i>	<i>Devise de comptabilité</i>	<i>Cours de change</i>
MC MODERE	Euro	
MC LEADERS REACTIFS	Euro	
MC LEADERS DURABLES	Euro	

- La liste des compartiments ouverts, et des compartiments fermés au cours de l'exercice :

COMPARTIMENT MC MODERE

Bilan actif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Immobilisations corporelles nettes	0,00	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)¹	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions (B)¹	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C)¹	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances (D)	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	9 888 299,68	
OPCVM	6 949 689,39	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Autres OPC et fonds d'investissements	2 938 610,29	
Dépôts (F)	0,00	
Instruments financiers à terme (G)	0,00	
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	0,00	
Autres actifs éligibles (J)	0,00	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	9 888 299,68	
Créances et comptes d'ajustement actifs	0,00	
Comptes financiers	170 580,83	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II¹	170 580,83	
Total Actif I + II	10 058 880,51	

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres :		
Capital	9 587 049,02	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	444 818,45	
Capitaux propres I	10 031 867,47	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	0,00	
Emprunts	0,00	
Autres passifs éligibles (C)	0,00	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	0,00	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	27 013,04	
Concours bancaires	0,00	
Sous-total autres passifs IV	27 013,04	
Total Passifs : I + III + IV	10 058 880,51	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	131 164,73	
Produits sur obligations	52 738,03	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-250,38	
Autres produits financiers	0,00	
Sous-total Produits sur opérations financières	183 652,38	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	0,00	
Sous-total charges sur opérations financières	0,00	
Total Revenus financiers nets (A)	183 652,38	
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-167 330,95	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-167 330,95	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	16 321,43	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-34,66	
Revenus nets I = C + D	16 286,77	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	316 911,75	
Frais de transactions externes et frais de cession	-7 746,49	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	309 165,26	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-2 218,22	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	306 947,04	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	127 220,60	
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-740,16	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	126 480,44	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-4 895,80	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	121 584,64	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	0,00	
Résultat net = I + II + III - IV	444 818,45	

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion de cet OPCVM est de réaliser, sur la durée de placement recommandée, une performance nette de frais de gestion fixes supérieure à celle de l'€STER Capitalisé + 2.5 % / an en investissant dans toutes classes d'actifs et tout type d'instrument financier de manière à diversifier les sources d'exposition au risque du compartiment.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Actif net total	10 031 867,47	10 511 989,18	6 564 757,92	8 030 154,21	7 908 556,64
PART CAPI C					
Actif net	10 031 867,47	10 511 989,18	6 564 757,92	8 030 154,21	7 908 556,64
Nombre de parts	59 477,708	65 216,024	42 567,042	46 631,142	47 689,832
Valeur liquidative unitaire	168,67	161,19	154,22	172,20	165,83
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	5,43	-0,72	0,30	4,81	-1,91

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;

- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0013064540	1,65 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,4 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,25 % TTC maximum	Actif net hors OPC SDG

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0013064540	0,50 % TTC maximum de l'actif net, à l'exclusion des OPCVM gérés par la société de gestion

Commission de surperformance

Part FR0013064540 C

Néant

Retrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Transaction par opération : Barème en fonction de la place de règlement/livraison, et du type d'opération, maximum 150€ HT,		100	
Opérations sur titres et autres opérations : Frais d'encaissement de coupons Etranger : maximum 2.4 % TTC Echange de titres, remboursement obligataire, autre encaissement de coupons : Néant			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :**- BTF/BTAN :**

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

Annexe :

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.

La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme

La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Le Rapport du commissaire aux comptes de l'exercice précédent figure en dernières pages de ce document.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres début d'exercice	10 511 989,18	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	205 591,00	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-1 137 679,84	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	16 321,43	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	309 165,26	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	126 480,44	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	0,00	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	10 031 867,47	

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI C		
Parts souscrites durant l'exercice	1 239,452	205 591,00
Parts rachetés durant l'exercice	-6 977,768	-1 137 679,84
Solde net des souscriptions/rachats	-5 738,316	-932 088,84

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI C	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0013064540	PART CAPI C	Capitalisable	EUR	10 031 867,47	59 477,708	168,67

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	0,00					

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	170,58	0,00	0,00	0,00	170,58
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	NA	0,00	0,00	0,00	170,58

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-]3 - 6 mois] +/-]6 mois - 1 an] +/-]1 - 3 ans] +/-]3 - 5 ans] +/-]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	170,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	170,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro	USD +/-				Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	54,02	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	54,02	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	0,00	
Instruments financiers à terme non compensés	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres reçus en garantie	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Créances		
Collatéral espèces	0,00	
Dépôt de garantie espèces versé	0,00	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		0,00
Instruments financiers à terme non compensés		0,00
Dettes		
Collatéral espèces		0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
DE000A0H0785	IS EU GVTBND CAP 1.5-10.5 DE	iShares STOXX Europe 600 UCITS ETF DE	Obligations	Allemagne	EUR	463 018,41
IE00B2QWDY88	ISHARES MSCI JAPAN SMALL CAP	iShares MSCI Japan Small Cap UCITS ETF	Actions	Irlande	EUR	157 961,88
IE00B3S5XW04	SPDR BBG EURO GOVERNMENT	SPDR Bloomberg Euro Government Bond UCITS ETF	Obligations	Irlande	EUR	564 554,12
IE00B3T9LM79	SPDR BBG EURO CORPORATE	SPDR Bloomberg Euro Government Bond UCITS ETF	Obligations	Irlande	EUR	992 580,93
IE00B3VWN393	ISHARES USD TREASURY 3-7YR	iShares USD Treasury Bond 3-7yr UCITS ETF	Obligations	Irlande	USD	280 814,02
IE00B4L5ZG21	ISHARES EURO CORP EX-FINCL	iShares MSCI Japan Small Cap UCITS ETF	Obligations	Irlande	EUR	974 961,12
IE00B6TLBW47	ISHARES JPM USD EM CORP BND	iShares S&P 500 Energy Sector UCITS ETF	Obligations	Irlande	USD	243 501,36
IE00B9M6RS56	ISHARES JPM USD EM BND EUR-H	iShares J.P. Morgan USD EM Bond EUR Hedged UCITS ETF Dist	Obligations	Irlande	EUR	279 201,60
IE00BDT6FP91	SPDR GLOBAL CONV EUR-H ACC	SPDR FTSE Global Conv Bond UCITS ETF	Obligations	Irlande	EUR	204 874,86
IE00BF2FN646	INVESCO US TRES 7-10 YR DIST	Invesco Nasdaq-100 ESG UCITS ETF	Obligations	Irlande	USD	948 472,79
IE00BG0J4957	ISH BROAD USD HY CORP USD D	iShares MSCI Japan Small Cap UCITS ETF	Obligations	Irlande	USD	209 372,98
IE00BG0J4B71	ISH BROAD EUR HY CORP EUR D	iShares MSCI Japan Small Cap UCITS ETF	Obligations	Irlande	EUR	96 361,51
IE00BH3YZ803	INVESCO S&P SMALLCAP 600	Invesco MSCI Europe Value UCITS ETF	Actions	Irlande	USD	284 591,81
IE00BK5BQX27	VANG FTSE EUR EURA	VANGUARD FUNDS PLC	Actions	Irlande	EUR	345 988,69

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
IE00BKWQ0M75	SPDR MSCI EUROPE SML CAP UCITS	SPDR MSCI EUROPE SML CAP UCITS	Actions	Irlande	EUR	359 131,50
IE00BYM8JD58	INVESCO US REAL ESTATE S&P	Invesco MSCI Europe Value UCITS ETF	Actions	Irlande	USD	31 953,62
LU0496786574	AM S&P 500 II-ETF EUR DIST	Amundi DAX III UCITS ETF	Actions	Luxembourg	EUR	276 545,36
LU0616900691	EXANE 2- PLEIADE FND-A	Exane Funds 2 - Exane Equity Select Focus Euro	Hedges	Luxembourg	EUR	298 088,08
LU1291109616	BNP P ENERGY & METAL UCITS	BNP PARIBAS MSCI EUROPE SMALL CAPS SRI S-SERIES PAB 5% CAPPED ETF	Matieres premières	Luxembourg	EUR	184 511,97
LU1334564140	HELIUM-HELIUM FUND-I CAP	HELIUM FUND SICAV	Hedges	Luxembourg	EUR	323 023,29
LU1650491282	AM EU GOV INF LNK BD-ETF ACC	Amundi DAX III UCITS ETF	Obligations	Luxembourg	EUR	264 138,81
LU1681039480	AM.FT.EP.EUR.REA .ES.UC.E.EUR C	Amundi Euro Government Bond - UCITS ETF	Actions	Luxembourg	EUR	26 237,18
LU1681040496	AMUNDI EURO HIGH YIELD BOND	Amundi Euro Government Bond - UCITS ETF	Obligations	Luxembourg	EUR	151 539,89
LU1681045370	AMUNDI MSCI EMERG MARK	Amundi Euro Government Bond - UCITS ETF	Actions	Luxembourg	EUR	259 345,12
LU1781541252	AMUNDI MSCI JAPAN-ACC	Amundi DAX III UCITS ETF	Actions	Luxembourg	EUR	131 245,31
LU1931975152	AMUNDI PRI EUR GOVT UCITS DR	Amundi Euro Government Bond - UCITS ETF	Obligations	Luxembourg	EUR	432 378,72
LU2037749152	AMUNDI US CORPORATE BOND UCI	Amundi Euro Government Bond - UCITS ETF	Obligations	Luxembourg	USD	662 737,39

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
NL0009690254	VANECK EUR SVRN DIV 1-10 ETF	VANECK IB.EUR S.D.1-10 UCI.ETF	Obligations	Pays-Bas	EUR	441 167,36
Total						9 888 299,68

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	0,00
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créiteurs divers	0,00
Total des créances	0,00
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Achats à règlement différé	0,00
Frais de gestion	-27 013,04
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	-27 013,04
Total des créances et dettes	-27 013,04

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI C	31/12/2024
Frais fixes	167 330,95
Frais fixes en % actuel	1,65
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Total			0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024	29/12/2023
Revenus nets	16 286,77	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	16 286,77	
Report à nouveau	0,00	
Sommes distribuables au titre du revenu net	16 286,77	
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	16 286,77	
Total	16 286,77	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024	29/12/2023
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	306 947,04	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	306 947,04	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	306 947,04	
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	306 947,04	
Total	306 947,04	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Parts d'OPC et fonds d'investissements			9 888 299,68	98,57
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			6 949 689,39	69,28
AM.FT.EP.EUR.REA.ES.UC.E.EUR C	EUR	84	26 237,18	0,26
AM EU GOV INF LNK BD-ETF ACC	EUR	1 599	264 138,81	2,63
AM S&P 500 II-ETF EUR DIST	EUR	4 743	276 545,36	2,76
AMUNDI EURO HIGH YIELD BOND	EUR	602	151 539,89	1,51
AMUNDI MSCI EMERG MARK	EUR	50 213	259 345,12	2,59
AMUNDI MSCI JAPAN-ACC	EUR	7 744	131 245,31	1,31
AMUNDI PRI EUR GOVT UCITS DR	EUR	25 028	432 378,72	4,31
BNP P ENERGY & METAL UCITS	EUR	12 405	184 511,97	1,84
EXANE 2- PLEIADE FND-A	EUR	21,45	298 088,08	2,97
HELIUM-HELIUM FUND-I CAP	EUR	255	323 023,29	3,22
IS EU GVTBNDCAP 1.5-10.5 DE	EUR	4 198	463 018,41	4,62
ISHARES EURO CORP EX-FINCL	EUR	8 848	974 961,12	9,72
ISHARES JPM USD EM BND EUR-H	EUR	4 215	279 201,60	2,78
ISHARES JPM USD EM CORP BND	USD	2 852	243 501,36	2,43
ISHARES MSCI JAPAN SMALL CAP	EUR	3 996	157 961,88	1,57
ISHARES USD TREASURY 3-7YR	USD	2 174	280 814,02	2,80
SPDR BBG EURO CORPORATE	EUR	18 338	992 580,93	9,89
SPDR BBG EURO GOVERNMENT	EUR	9 843	564 554,12	5,63
SPDR GLOBAL CONV EUR-H ACC	EUR	5 228	204 874,86	2,04
VANECK EUR SVRN DIV 1-10 ETF	EUR	35 495	441 167,36	4,40
Autres OPC et fonds d'investissements			2 938 610,29	29,29
AMUNDI US CORPORATE BOND UCI	USD	39 930	662 737,39	6,60
INVESCO S&P SMALLCAP 600	USD	4 431	284 591,81	2,84
INVESCO US REAL ESTATE S&P	USD	1 396	31 953,62	0,32
INVESCO US TRES 7-10 YR DIST	USD	28 228	948 472,79	9,45
ISH BROAD EUR HY CORP EUR D	EUR	19 181	96 361,51	0,96
ISH BROAD USD HY CORP USD D	USD	44 488	209 372,98	2,09
SPDR MSCI EUROPE SML CAP UCITS	EUR	1 170	359 131,50	3,58
VANG FTSE EUR EURA	EUR	7 729	345 988,69	3,45
Total			9 888 299,68	98,57

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte	
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)			
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)		
Total	0,00	0,00		0,00		0,00		

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif		
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	9 888 299,68
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	170 580,83
Autres passifs (-)	-27 013,04
Total = actif net	10 031 867,47

COMPARTIMENT MC LEADERS REACTIFS

Bilan actif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Immobilisations corporelles nettes	0,00	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)¹	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions (B)¹	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C)¹	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances (D)	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	16 293 581,52	
OPCVM	16 293 581,52	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
Dépôts (F)	0,00	
Instruments financiers à terme (G)	155 765,11	
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	0,00	
Autres actifs éligibles (J)	0,00	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	16 449 346,63	
Créances et comptes d'ajustement actifs	0,00	
Comptes financiers	272 627,31	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II¹	272 627,31	
Total Actif I + II	16 721 973,94	

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres :		
Capital	16 631 373,85	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	-109 543,80	
Capitaux propres I	16 521 830,05	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	155 765,11	
Emprunts	0,00	
Autres passifs éligibles (C)	0,00	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	155 765,11	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	44 378,78	
Concours bancaires	0,00	
Sous-total autres passifs IV	44 378,78	
Total Passifs : I + III + IV	16 721 973,94	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	0,00	
Produits sur obligations	0,00	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	0,00	
Sous-total Produits sur opérations financières	0,00	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	0,00	
Sous-total charges sur opérations financières	0,00	
Total Revenus financiers nets (A)	0,00	
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-287 508,21	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-287 508,21	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	-287 508,21	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-4 380,19	
Revenus nets I = C + D	-291 888,40	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-340 825,88	
Frais de transactions externes et frais de cession	-1 621,69	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-342 447,57	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-5 575,04	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	-348 022,61	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	524 728,87	
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	1 449,50	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	526 178,37	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	4 188,84	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	530 367,21	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	0,00	
Résultat net = I + II + III - IV	-109 543,80	

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion de ce compartiment a pour objectif d'offrir une performance annualisée, nette de frais de gestion, supérieure à 4 % sur la durée de placement recommandée. MC Leaders Réactifs est nourricier du compartiment MC Leaders Durables. Il a un objectif de gestion différent du maître du fait des opérations de couverture des marchés actions et de change qui sont mises en œuvre par la société de gestion

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Actif net total	16 521 830,05	16 319 887,73	14 814 772,27	17 096 099,25	14 339 927,42
PART CAPI C					
Actif net	16 521 830,05	16 319 887,73	14 814 772,27	17 096 099,25	14 339 927,42
Nombre de parts	89 237,252	87 565,998	88 994,276	86 558,995	82 437,158
Valeur liquidative unitaire	185,14	186,37	166,46	197,50	173,94
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	-7,16	-4,17	3,47	-10,55	-11,43

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;

- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0013449352	1,8 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,6 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,2 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

Frais de gestion indirects		
C	FR0013449352	0,20 % TTC maximum de l'actif net

Commission de surperformance

Part FR0013449352 C

15 % au-delà d'une performance annuelle de 4 %

La Société de gestion utilise la méthode de l'actif indicé par rapport à l'indicateur utilisé pour l'objectif de performance. Celle-ci revient à comparer, sur la période d'observation, l'évolution de l'actif de la catégorie d'actions (hors commission de surperformance) à l'actif d'un fonds de référence fictif réalisant une progression égale à celle de l'indicateur utilisé pour l'objectif de performance, en lui appliquant les mêmes flux de souscriptions et de rachats (dit « actif indicé »).

La commission de surperformance est calculée en appliquant le taux de provisionnement à la différence entre l'actif réel de la catégorie d'actions et son actif indicé.

De plus, la commission de surperformance est imputable uniquement en cas de performance positive si la valeur liquidative est supérieure à la dernière valeur liquidative de fin d'exercice en ayant supporté une (clause dite de « High on High »).

A compter de l'exercice ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles.

A cette fin, une période d'observation de 5 ans, avec une remise à zéro du calcul à chaque prise de provision est instaurée.

Si une autre année de sous-performance a lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance.

La quote-part de la surperformance attribuée à la société de gestion, appelée « taux de provisionnement », est de 15 % TTC.

Le taux de provisionnement est identique pour la constitution de la provision et de la reprise.

Le calcul de provision de la commission de surperformance s'applique à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative.

Dans le cas d'une sous-performance de la catégorie d'actions par rapport à l'indice de référence, la provision sera réajustée par le biais de reprises sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations.

Actif net des frais de gestion fixe de la catégorie d'actions concernée du compartiment.

En cas de rachat d'actions, s'il existe une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle correspondant à ce rachat est provisionnée et cristallisée, en vue d'être versée à la société de gestion lors de la clôture comptable de la SICAV, y compris en cas de souscription-rachat comptable par un même client.

Les éventuelles provisions pour commission de surperformance sont cristallisées et versées lors de chaque clôture d'exercice comptable de la SICAV (dernière VL du mois de décembre), en totalité à la société de gestion.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Barème en fonction de la place de règlement/livraison, et du type d'opération, maximum 150€ TTC Transaction Par opération		100	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :**- BTF/BTAN :**

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

Annexe :

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.

La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme

La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Le Rapport du commissaire aux comptes de l'exercice précédent figure en dernières pages de ce document.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres début d'exercice	16 319 887,73	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	898 399,43	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-592 679,70	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-287 508,21	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-342 447,57	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	526 178,37	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	0,00	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	16 521 830,05	

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI C		
Parts souscrites durant l'exercice	4 824,982	898 399,43
Parts rachetés durant l'exercice	-3 153,728	-592 679,70
Solde net des souscriptions/rachats	1 671,254	305 719,73

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI C	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0013449352	PART CAPI C	Capitalisable	EUR	16 521 830,05	89 237,252	185,14

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	-4 797,43	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	-4 797,43					

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

	Exposition +/- exprimés en milliers d'Euro	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	272,63	0,00	0,00	0,00	272,63
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	NA	0,00	0,00	0,00	272,63

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-]3 - 6 mois] +/-]6 mois - 1 an] +/-]1 - 3 ans] +/-]3 - 5 ans] +/-]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	272,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	272,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro	USD +/-				Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	113,65	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	113,65	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	0,00	
Instruments financiers à terme non compensés	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres reçus en garantie	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Créances		
Collatéral espèces	0,00	
Dépôt de garantie espèces versé	0,00	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		0,00
Instruments financiers à terme non compensés		0,00
Dettes		
Collatéral espèces		0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0013449386	MC-LEADERS DURABLES-NC	MONTAIGNE CAPITAL	Actions	France	EUR	16 293 581,52
Total						16 293 581,52

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	0,00
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créiteurs divers	0,00
Total des créances	0,00
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Achats à règlement différé	0,00
Frais de gestion	-44 378,78
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	-44 378,78
Total des créances et dettes	-44 378,78

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI C	31/12/2024
Frais fixes	287 508,21
Frais fixes en % actuel	1,73
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Parts d'OPC et de fonds d'investissements	FR0013449386	MC-LEADERS DURABLES-NC	16 293 581,52
Total			16 293 581,52

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024	29/12/2023
Revenus nets	-291 888,40	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-291 888,40	
Report à nouveau	0,00	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-291 888,40	
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	-291 888,40	
Total	-291 888,40	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024	29/12/2023
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-348 022,61	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-348 022,61	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-348 022,61	
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	-348 022,61	
Total	-348 022,61	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Parts d'OPC et fonds d'investissements			15 089 381,52	91,33
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			15 089 381,52	91,33
MC-LEADERS DURABLES-NC	EUR	62 653,137	15 089 381,52	91,33
Titres mis en dépôt			1 204 200,00	7,29
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			1 204 200,00	7,29
MC-LEADERS DURABLES-NC	EUR	5 000	1 204 200,00	7,29
Total			16 293 581,52	98,62

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	
Futures				
Mini SP500- 0325	-10,00	108 365,11	0,00	-2 839 035,57
STX50E-EUX 0325	-40,00	47 400,00	0,00	-1 958 392,00
Sous total		155 765,11	0,00	-4 797 427,57
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		155 765,11	0,00	-4 797 427,57

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte	
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)			
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)		
Total	0,00	0,00		0,00		0,00		

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif		
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	16 293 581,52
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	155 765,11
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	272 627,31
Autres passifs (-)	-200 143,89
Total = actif net	16 521 830,05

COMPARTIMENT MC LEADERS DURABLES

Bilan actif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Immobilisations corporelles nettes	0,00	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)¹	19 508 245,82	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	19 508 245,82	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions (B)¹	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C)¹	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances (D)	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	0,00	
OPCVM	0,00	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
Dépôts (F)	0,00	
Instruments financiers à terme (G)	110 578,24	
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	0,00	
Autres actifs éligibles (J)	0,00	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	19 618 824,06	
Créances et comptes d'ajustement actifs	8 246,35	
Comptes financiers	430 097,74	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II¹	438 344,09	
Total Actif I + II	20 057 168,15	

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres :		
Capital	19 081 482,19	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	837 611,87	
Capitaux propres I	19 919 094,06	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	110 578,24	
Emprunts	0,00	
Autres passifs éligibles (C)	0,00	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	110 578,24	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	27 495,85	
Concours bancaires	0,00	
Sous-total autres passifs IV	27 495,85	
Total Passifs : I + III + IV	20 057 168,15	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	240 101,22	
Produits sur obligations	0,00	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	0,00	
Sous-total Produits sur opérations financières	240 101,22	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	0,00	
Sous-total charges sur opérations financières	0,00	
Total Revenus financiers nets (A)	240 101,22	
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-60 383,63	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-60 383,63	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	179 717,59	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-178,76	
Revenus nets I = C + D	179 538,83	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	1 296 204,74	
Frais de transactions externes et frais de cession	-25 586,10	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	1 270 618,64	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-11 994,09	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	1 258 624,55	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-593 931,56	
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	5 450,21	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	-588 481,35	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-12 070,16	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	-600 551,51	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	0,00	
Résultat net = I + II + III - IV	837 611,87	

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion de la SICAV est de surperformer le MSCI World 100% Hedged to EUR (MXWOHEUR) couvert en euros sur la période d'investissement recommandée, tout en investissant dans des sociétés qui, selon les analyses quantitatives et qualitatives menées par la société de gestion, cherchent à limiter leur impact sur le changement climatique.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Actif net total	19 919 094,06	20 100 094,87	17 908 851,69	23 086 399,04	19 090 984,37
PART CAPI IC					
Actif net	3 625 824,86	3 796 853,52	3 579 191,97	6 017 700,38	4 770 441,25
Nombre de parts	23,740	25,781	28,903	39,051	38,419
Valeur liquidative unitaire	152 730,62	147 273,32	123 834,61	154 098,49	124 168,80
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	10 074,26	6 182,52	4 750,51	2 899,27	8 032,47
PART CAPI NC					
Actif net	16 293 269,20	16 303 241,35	14 329 659,72	17 068 698,66	14 320 543,12
Nombre de parts	67 653,137	70 770,000	74 569,000	71 950,000	75 600,000
Valeur liquidative unitaire	240,84	230,37	192,16	237,23	189,42
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	17,72	11,34	8,94	6,38	14,94

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;

- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part NC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
IC	FR0013449360	1 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,8 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,2 % TTC maximum	Actif net hors OPC SDG
NC	FR0013449386	0,2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % TTC maximum Actif net, à l'exclusion des OPCVM gérés par la société de gestion dont frais de fonctionnement et autres services : 0,2 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
IC	FR0013449360	Néant
NC	FR0013449386	Néant

Commission de surperformance

Part FR0013449360 IC

10 % au-delà de l'indicateur de référence

La Société de gestion utilise la méthode de l'actif indicé par rapport à l'indicateur de référence. Celle-ci revient à comparer, sur la période d'observation, l'évolution de l'actif de la catégorie d'actions (hors commission de surperformance) à l'actif d'un fonds de référence fictif réalisant une progression égale à celle de l'indicateur de référence, en lui appliquant les mêmes flux de souscriptions et de rachats (dit « actif indicé »).

La commission de surperformance est calculée en appliquant le taux de provisionnement à la différence entre l'actif réel de la catégorie d'actions et son actif indicé.

De plus, la commission de surperformance est imputable uniquement en cas de performance positive, si la valeur liquidative est supérieure à la dernière valeur liquidative de fin d'exercice en ayant supporté une (clause dite de « High on High »).

A compter de l'exercice ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles.

A cette fin, une période d'observation de 5 ans, avec une remise à zéro du calcul à chaque prise de provision est instaurée.

Si une autre année de sous-performance a lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance.

La quote-part de la surperformance attribuée à la société de gestion, appelée « taux de provisionnement », est de 10 % TTC.

Le taux de provisionnement est identique pour la constitution de la provision et de la reprise.

Le calcul de provision de la commission de surperformance s'applique à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative.

Dans le cas d'une sous-performance de la catégorie d'actions par rapport à l'indice de référence, la provision sera réajustée par le biais de reprises sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations. Actif net des frais de gestion fixe de la catégorie d'actions concernée du compartiment.

En cas de rachat d'actions, s'il existe une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle correspondant à ce rachat est provisionnée et cristallisée, en vue d'être versée à la société de gestion lors de la clôture comptable de la SICAV, y compris en cas de souscription-rachat comptable par un même client.

Les éventuelles provisions pour commission de surperformance sont cristallisées et versées lors de chaque clôture d'exercice comptable de la SICAV (dernière VL du mois de décembre), en totalité à la société de gestion.

Part FR0013449386 NC

Néant

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Par opération : Barème en fonction de la place de règlement/livraison et du type d'opération, maximum 150€ HT		100	
Montant de l'opération : Frais d'encaissement de coupons Etranger : maximum 2,4 % TTC Echange de titres, remboursement obligataire, autre encaissement de coupons : Néant			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

Annexe :

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.

La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme

La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Le Rapport du commissaire aux comptes de l'exercice précédent figure en dernières pages de ce document.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres début d'exercice	20 100 094,87	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	798 006,24	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-1 840 861,93	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	179 717,59	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	1 270 618,64	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-588 481,35	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	0,00	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	19 919 094,06	

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI IC		
Parts souscrites durant l'exercice	2,072	313 658,52
Parts rachetés durant l'exercice	-4,113	-617 163,88
Solde net des souscriptions/rachats	-2,041	-303 505,36
PART CAPI NC		
Parts souscrites durant l'exercice	1 993,939	484 347,72
Parts rachetés durant l'exercice	-5 110,802	-1 223 698,05
Solde net des souscriptions/rachats	-3 116,863	-739 350,33

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI IC	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI NC	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0013449360	PART CAPI IC	Capitalisable	EUR	3 625 824,86	23,740	152 730,62
FR0013449386	PART CAPI NC	Capitalisable	EUR	16 293 269,20	67 653,137	240,84

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		États-Unis +/-	France +/-	Royaume-Uni +/-	Danemark +/-	Suisse +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	19 508,25	11 648,30	4 396,53	1 168,46	678,42	623,63
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	19 508,25					

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	430,10	0,00	0,00	0,00	430,10
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	NA	0,00	0,00	0,00	430,10

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-]3 - 6 mois] +/-]6 mois - 1 an] +/-]1 - 3 ans] +/-]3 - 5 ans] +/-]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	430,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	430,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro	USD +/-	DKK +/-	GBP +/-	CHF +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	11 648,30	678,42	682,11	623,63	216,37
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	8,25	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	19,54	271,22	3,69	11,32	11,78
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	11 676,09	949,64	685,80	634,95	228,15

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	0,00	
Instruments financiers à terme non compensés	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres reçus en garantie	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Créances		
Collatéral espèces	0,00	
Dépôt de garantie espèces versé	0,00	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		0,00
Instruments financiers à terme non compensés		0,00
Dettes		
Collatéral espèces		0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	8 246,35
Ventes à règlement différé	0,00
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créiteurs divers	0,00
Total des créances	8 246,35
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Achats à règlement différé	0,00
Frais de gestion	-27 495,85
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	-27 495,85
Total des créances et dettes	-19 249,50

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI IC	31/12/2024
Frais fixes	35 245,67
Frais fixes en % actuel	0,95
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI NC	31/12/2024
Frais fixes	25 137,96
Frais fixes en % actuel	0,15
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Total			0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024	29/12/2023
Revenus nets	179 538,83	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	179 538,83	
Report à nouveau	0,00	
Sommes distribuables au titre du revenu net	179 538,83	

PART CAPI IC

Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	8 922,06	
Total	8 922,06	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CAPI NC

Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	170 616,77	
Total	170 616,77	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024	29/12/2023
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 258 624,55	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	1 258 624,55	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 258 624,55	

PART CAPI IC

Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	230 241,12	
Total	230 241,12	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI NC

Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	1 028 383,43	
Total	1 028 383,43	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			19 022 135,12	95,50
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			19 022 135,12	95,50
Alimentation			616 621,28	3,09
DANONE	EUR	9 469	616 621,28	3,09
Articles de Loisirs			216 368,78	1,09
NINTENDO	JPY	3 800	216 368,78	1,09
Boissons			462 269,00	2,32
PERNOD RICARD	EUR	4 241	462 269,00	2,32
Electricité			425 997,77	2,14
ORSTED	DKK	9 799	425 997,77	2,14
Electronique / Equipements électriques			1 835 904,20	9,22
ASML HOLDING	EUR	464	314 916,80	1,58
LEGRAND	EUR	7 500	705 300,00	3,54
SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	3 386	815 687,40	4,10
ENERGIE ALTERNATIVE			252 427,04	1,27
VESTAS WIND SYSTEMS	DKK	19 193	252 427,04	1,27
Equipements / produits domestiques			694 966,69	3,49
CHURCH AND DWIGHT	USD	6 875	694 966,69	3,49
Equipements et services de santé			2 546 143,35	12,78
BECTON DICKINSON	USD	2 735	599 014,77	3,01
SONOVA HOLDING NOM.	CHF	1 975	623 633,25	3,13
THERMO FISHER SCIENTIFIC	USD	1 166	585 594,61	2,94
UNITEDHEALTH GROUP	USD	1 511	737 900,72	3,70
Industrie forestière et papier			461 612,80	2,32
UPM KYMMENE	EUR	17 380	461 612,80	2,32
Industries généralistes			478 013,26	2,40
EATON CORPORATION PLC	USD	1 492	478 013,26	2,40
Logiciel / Services informatiques			4 487 881,90	22,53
ADOBE	USD	1 382	593 278,72	2,98
ALPHABET CL.A	USD	5 655	1 033 442,58	5,19
CAPGEMINI	EUR	3 091	488 841,65	2,45
FORTINET	USD	7 378	672 948,25	3,38
MICROSOFT	USD	1 830	744 649,32	3,74
SALESFORCE	USD	2 958	954 721,38	4,79
Matériels et équipements informatiques			745 573,00	3,74
NVIDIA CORP	USD	5 751	745 573,00	3,74
Produits à usage domestique			1 308 048,06	6,57
LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	1 293	821 701,50	4,13
UNILEVER PLC	EUR	8 862	486 346,56	2,44
Services de soutien aux entreprises			2 796 169,32	14,04
AUTOMATIC DATA PROCESSING	USD	2 610	737 582,95	3,70

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
LONDON STOCK EXCHANGE GROUP	GBP	4 998	682 111,43	3,43
VISA CL.A	USD	2 476	755 432,78	3,79
WASTE MANAGEMENT	USD	3 188	621 042,16	3,12
Transport industriel			1 694 138,67	8,50
UNION PACIFIC ORD.	USD	2 762	608 047,96	3,05
WABTEC	USD	5 934	1 086 090,71	5,45
Titres mis en dépôt			486 110,70	2,44
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			486 110,70	2,44
Produits à usage domestique			486 110,70	2,44
OREAL PRIME DE FIDELITE	EUR	1 422	486 110,70	2,44
Total			19 508 245,82	97,94

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	
Futures				
EURCHF-CME 0325	3,00	3 996,33	0,00	0,00
EURO FX. GB 0325	3,00	582,01	0,00	0,00
EURUSD-CME 0325	72,00	0,00	105 999,90	0,00
Sous total		4 578,34	105 999,90	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		4 578,34	105 999,90	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte	
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)			
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)		
Total	0,00	0,00		0,00		0,00		

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif		
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	19 508 245,82
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	-101 421,56
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	544 343,99
Autres passifs (-)	-32 074,19
Total = actif net	19 919 094,06



MC FUNDS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 29 décembre 2023

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2023**

MC FUNDS

OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE A COMPARTIMENTS

Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
MONTAIGNE CAPITAL SAS
33, avenue de l'opéra
75002 PARIS

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à compartiments MC FUNDS relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à compartiments à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31/12/2022 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

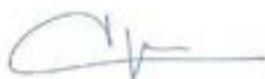
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonference, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Amaury Couplez

2024.04.29 16:25:56 +0200



MC FUNDS
SITUATION AGREGEE

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	46 192 962,78	37 361 441,21
Actions et valeurs assimilées	19 043 521,94	16 147 934,72
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	19 043 521,94	15 673 555,52
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	474 379,20
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	26 845 460,69	20 823 508,98
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	26 845 460,69	20 823 508,98
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	303 980,15	389 997,51
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	303 980,15	389 997,51
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	81 359,35	39 342,28
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	81 359,35	39 342,28
Comptes financiers	1 219 719,86	2 442 746,94
Liquidités	1 219 719,86	2 442 746,94
Total de l'actif	47 494 041,99	39 843 530,43

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	46 383 197,16	38 162 016,61
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	661 880,69	1 204 874,46
Résultat de l'exercice (a, b)	-113 106,07	-78 509,19
Total des capitaux propres	46 931 971,78	39 288 381,88
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instrument financiers	303 980,15	389 997,51
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	303 980,15	389 997,51
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	303 980,15	389 997,51
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	202 327,38	165 151,04
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	202 327,38	165 151,04
Comptes financiers	55 762,68	0,00
Concours bancaires courants	55 762,68	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	47 494 041,99	39 843 530,43

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Indices		
ESXXH4F00002 Mini SP500- 0324	2 401 268,12	0,00
FESXH4F00002 STX50E-EUX 0324	2 316 930,00	0,00
ESXXH3F00002 Mini SP500- 0323	0,00	2 705 170,72
FESXH3F00002 STX50E-EUX 0323	0,00	3 179 400,00
Total Indices	4 718 198,12	5 884 570,72
Total Contrats futures	4 718 198,12	5 884 570,72
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	4 718 198,12	5 884 570,72
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	4 718 198,12	5 884 570,72
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Devise		
ECXXH4F00002 EURUSD-CME 0324	8 777 740,04	0,00
KEXXH4F00001 EURSEK-CME 0324	375 647,67	0,00
RFXXH4F00002 EURCHF-CME 0324	372 457,86	0,00
RPXXH4F00002 EURO FX. GB 0324	250 169,94	0,00
ECXXH3F00002 EURUSD-CME 0323	0,00	8 664 883,93
RFXXH3F00002 EURCHF-CME 0323	0,00	249 590,09
RPXXH3F00002 EURO FX. GB 0323	0,00	250 879,54
Total Devise	9 776 015,51	9 165 353,56
Total Contrats futures	9 776 015,51	9 165 353,56
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	9 776 015,51	9 165 353,56
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Contrats futures		
Devise		
KEXXH3F00001 EURSEK-CME 0323	0,00	376 336,66
Total Devise	0,00	376 336,66
Total Contrats futures	0,00	376 336,66
Total Autres engagements	0,00	376 336,66
Total Autres opérations	9 776 015,51	9 541 690,22

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	388 325,51	347 685,61
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	388 325,51	347 685,61
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	1 250,69
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,00	1 250,69
Résultat sur opérations financières (I - II)	388 325,51	346 434,92
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	481 679,85	424 496,13
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-93 354,34	-78 061,21
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-19 751,73	-447,98
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-113 106,07	-78 509,19

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	39 288 381,88	48 212 652,50
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	5 698 468,53	2 920 244,05
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-3 633 453,24	-3 933 138,82
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 877 094,74	2 285 327,50
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-715 347,90	-649 508,61
Plus-values réalisées sur contrats financiers	236 058,59	1 411 405,96
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-684 942,80	-1 858 674,96
Frais de transaction	-28 310,98	-23 086,42
Définitions de change	-30 110,67	15 458,22
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	5 240 523,53	-9 425 468,00
<i>Définition d'estimation exercice N</i>	<i>8 572 644,70</i>	<i>3 332 121,17</i>
<i>Définition d'estimation exercice N-1</i>	<i>3 332 121,17</i>	<i>12 757 589,17</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-223 000,36	411 231,67
<i>Définition d'estimation exercice N</i>	<i>166 997,15</i>	<i>389 997,51</i>
<i>Définition d'estimation exercice N-1</i>	<i>389 997,51</i>	<i>-21 234,16</i>
Distribution de l'exercice précédent sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice précédent sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-93 354,34	-78 061,21
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-35,20	0,00
Actif net en fin d'exercice	46 931 971,78	39 288 381,88

ANNEXE AUX COMPTES AGREGES
CONFORMEMENT A L'AVIS N°2005 - 08 DU 21 JUIN 2005 DU CNC
OPCVM A COMPARTIMENTS

- La méthode retenue pour l'agrégation des comptes :

Le bilan, le hors bilan et le compte de résultat d'un OPCVM à compartiments sont établis par agrégation des compartiments. Les détentions d'un compartiment par un autre sont éliminées au bilan par réduction des postes « Parts d'OPC » et « Capital » à hauteur de la valeur des parts détenues.

- La devise retenue pour l'agrégation des compartiments : Euro.

- La liste des compartiments, et pour chacun d'eux, sa devise de comptabilité et le cours de change retenu pour l'agrégation des comptes :

<i>Compartiments</i>	<i>Devise de comptabilité</i>	<i>Cours de change</i>
MC MODERE	Euro	
MC LEADERS REACTIFS	Euro	
MC LEADERS DURABLES	Euro	

- La liste des compartiments ouverts, et des compartiments fermés au cours de l'exercice :

Le 08-06-2023 : le compartiment MC CONVICTION FRANCE est absorbé par le fonds MC SPECIAL.

COMPARTIMENT MC MODERE

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	10 542 175,79	6 494 329,94
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	10 542 175,79	6 494 329,94
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	10 542 175,79	6 494 329,94
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	78 858,91	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	78 858,91	0,00
Comptes financiers	51 874,03	157 309,77
Liquidités	51 874,03	157 309,77
Total de l'actif	10 672 908,73	6 651 639,71

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	10 559 308,12	6 551 977,10
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-19 762,18	40 621,78
Résultat de l'exercice (a, b)	-27 556,76	-27 840,96
Total des capitaux propres	10 511 989,18	6 564 757,92
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
 Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	122 259,42	86 881,79
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	122 259,42	86 881,79
Comptes financiers	38 660,13	0,00
Concours bancaires courants	38 660,13	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	10 672 908,73	6 651 639,71

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	133 613,02	68 188,53
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	133 613,02	68 188,53
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	166,37
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,00	166,37
Résultat sur opérations financières (I - II)	133 613,02	68 022,16
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	144 041,54	98 068,25
Résultat net de l'exercice (L= 214-17-1) (I - II + III - IV)	-10 428,52	-30 046,09
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-17 128,24	2 205,13
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-27 556,76	-27 840,96

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0013064540	1,65 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,4 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,25 % TTC maximum. La société de gestion se réserve le droit de majorer de 10 points de base par année civile les frais administratifs externes à la société de gestion sans informer les porteurs de manière particulière.	Actif net hors OPC SDG

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0013064540	0,50 % TTC maximum de l'actif net, à l'exclusion des OPC gérés par la société de gestion.

Commission de surperformance

Part FR0013064540 C

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

1. Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
-Transaction : Par opération : Barème en fonction de la place de règlement/livraison, et du type d'opération, maximum 150€ HT,		100	
-Opérations sur titres et autres opérations : Montant de l'opération : Frais d'encaissement de coupons Etranger : maximum 2.4 % TTC Echange de titres, remboursement obligataire, autre encaissement de coupons : Néant			

2. Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :**- BTF/BTAN :**

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

3. Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

4. Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

Informations complémentaires

Les coûts liés aux contributions dues à l'Autorité des marchés financiers (AMF), les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux exceptionnels et non récurrents ainsi que les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances du Compartiment pourront s'ajouter aux frais facturés au Compartiment et précisés dans le tableau présenté ci-dessus.

Frais de recherche :

Les frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du Règlement Général de l'AMF ne sont pas facturés à la SICAV, et sont payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	6 564 757,92	8 030 154,21
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	4 675 536,81	93 537,80
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 129 183,46	-742 066,25
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	71 919,55	103 101,97
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-99 102,85	-60 251,53
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-4 340,63	-3 249,77
Définitions de change	-2 494,72	4 340,59
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	445 360,28	-830 763,01
<i>Déférence d'estimation exercice N</i>	<i>149 949,09</i>	<i>-295 411,19</i>
<i>Déférence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-295 411,19</i>	<i>535 351,82</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Déférence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Déférence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-10 428,52	-30 046,09
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments :	-35,20	0,00
Actif net en fin d'exercice	10 511 989,18	6 564 757,92

(1) Soulte fusion mc capitalisation valorisation du 08/06/2023

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

VENTILATION PAR MATURITÉ RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux
Total acomptes			0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Part	Montant total
Total acomptes			0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-27 556,76	-27 840,96
Total	-27 556,76	-27 840,96

	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-27 556,76	-27 840,96
Total	-27 556,76	-27 840,96
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes		Affectation des plus et moins-values nettes	
		29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter			
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice		-19 762,18	40 621,78
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		0,00	0,00
Total		-19 762,18	40 621,78

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes		Affectation des plus et moins-values nettes	
		29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI C			
Affectation			
Distribution		0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées		0,00	0,00
Capitalisation		-19 762,18	40 621,78
Total		-19 762,18	40 621,78
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution			
Nombre de titres		0,00	0,00
Distribution unitaire		0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Value liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
31/12/2019	C1 PART CAPI C	8 350 611,72	51 352 302	162,61	0,00	0,00	0,00	4,38
31/12/2020	C1 PART CAPI C	7 908 556,64	47 689 832	165,83	0,00	0,00	0,00	-1,91
31/12/2021	C1 PART CAPI C	8 030 154,21	46 631 142	172,20	0,00	0,00	0,00	4,81
30/12/2022	C1 PART CAPI C	6 564 757,92	42 567 042	154,22	0,00	0,00	0,00	0,30
29/12/2023	C1 PART CAPI C	10 511 989,18	65 216 024	161,19	0,00	0,00	0,00	-0,72

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	29 838,85400	4 675 536,81
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-7 189,87200	-1 129 183,46
Solde net des Souscriptions/Rachats	22 648,98200	3 546 353,35
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	65 216,02400	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
FR0013064540 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,65
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	144 041,54
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	Coupons et dividendes	1 708,54
Créances	SRD et règlements différés	77 150,37
Total des créances		78 858,91
Dettes	SRD et règlements différés	99 710,35
Dettes	Frais de gestion	22 549,07
Total des dettes		122 259,42
Total dettes et créances		-43 400,51

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE		
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	10 542 175,79	100,28
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	78 858,91	0,75
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-122 259,42	-1,16
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	13 213,90	0,13
DISPONIBILITES	13 213,90	0,13
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHIATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	10 511 989,18	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valleur boursière	% Actif Net
TOTAL Titres d'OPC			10 542 175,79	100,29
TOTAL FIVG réservés aux non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			507 628,17	4,83
TOTAL ALLEMAGNE			507 628,17	4,83
DE000A0H0785 ISHARES EUR GVT BD	EUR	4 627	507 628,17	4,83
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			10 034 547,62	95,46
TOTAL IRLANDE			5 406 280,33	51,43
IE00B0M63284 ISHS EURO PRPTY YIELD UCITS D	EUR	731	21 699,74	0,21
IE00B1FZS681 ISHS E GOVT BD 3-SYR UCIT ETF	EUR	150	24 309,00	0,23
IE00B1FZSF77 ISHS US PR TY YLD UCITS ETF USD	USD	521	13 756,48	0,13
IE00B2QWDY88 ISHS MSCI JAP SML CAP UCIT ETF	EUR	3 996	146 253,60	1,39
IE00B3S5XW04 SPDR BLOO.EUR GOV BD UCITS ETF	EUR	10 718	614 098,55	5,84
IE00B379LM79 SPDR BLOOM.EUR C.BD UC.ETF EUR	EUR	18 882	1 007 675,69	9,59
IE00B3VWN393 ISHS USD TRS BD 3-7YR UCIT ETF	USD	4 594	544 913,32	5,18
IE00B44CND37 SPDR BLOO.US TRSY BD UCITS ETF	USD	8 732	779 315,18	7,41
IE00B4L5ZG21 ISHS EUR CORP BD EX-FINANCIALS	EUR	9 218	1 004 485,46	9,56
IE00B66F4759 ISHS EUR HIGH YLD CORP BD UCIT	EUR	1 024	96 563,20	0,92
IE00B6TLBW47 ISHS JPM EM BD USD	USD	2 852	225 990,00	2,15
IE00B9M6RS56 ISHS JPM USD EM BD EUR HD UCIT	EUR	4 368	294 184,80	2,80

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
IE00BDDT61P91 SPDR REF GLB EUR-AC	EUR	5 433	196 370,35	1,87
IE00B138QD84 SSGA RUS 2000 US SM CAP UCIT	EUR	5 204	272 325,32	2,59
IE00BYXXYL56 ISHS HIG YL USD-AC	USD	28 794	164 339,66	1,56
TOTAL LUXEMBOURG		4 159 204,42	39,57	
LUD496786574 AMUNDI S&P 500 II DIST EUR	EUR	6 112	268 952,45	2,56
LJ00616900691 EXANE PLEIADE FUND A EUR C4D	EUR	37,79	493 230,17	4,69
LUI291109616 BNP EAS EN MET EN RUC ETF EUR	EUR	6 137	79 425,05	0,76
LUI134564140 HELIUM FUND 1C 3DEC	EUR	395	481 749,51	4,58
LUI198689153 LYX MSCI EMU SM CAP DR UC ETF	EUR	1 073	365 195,55	3,47
LUI650491282 AM EURO GOV INF. L. BD UC ETF C	EUR	1 650	272 464,50	2,59
LUI681040223 AM ST EUR 600 ESG UC ETF EUR C	EUR	3 022	345 652,43	3,29
LUI681040496 AM EURO HIGH YIELD ESG ETF DR	EUR	602	143 647,07	1,37
LUI681040900 AM US FL R. COR BES ETF DR EUR	USD	195	21 257,70	0,20
LUI681045370 AM MSCI EMERG MAR UC ETF EUR C	EUR	51 952	235 093,19	2,24
LUI1781541252 AMUNDI MSCI JAPAN UCIT ETF ACC	EUR	9 322	138 189,35	1,31
LUI829218749 AMUN BL EQ W COM EX AGR UC ETF	EUR	5 744	121 439,65	1,16
LUI911975152 AM PRIM EUR GOV UC ETF DRD SI	EUR	29 000	503 817,00	4,79
LUT937749152 AM PRIME US CORP UC ETF DR D	USD	43 314	689 090,82	6,56
TOTAL PAYS-BAS		469 062,87	4,46	
NL0000690254 VANECK IB EUR SD 1-10 UCLET	EUR	37 947	469 062,87	4,46

COMPARTIMENT MC LEADERS REACTIFS

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	16 377 803,83	14 679 664,99
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	16 303 284,90	14 329 179,04
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	16 303 284,90	14 329 179,04
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	74 518,93	350 485,95
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	74 518,93	350 485,95
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	0,00	35 644,02
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	35 644,02
Comptes financiers	75 690,15	487 378,67
Liquidités	75 690,15	487 378,67
Total de l'actif	16 453 493,98	15 292 687,68

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	16 685 847,54	14 505 765,16
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	97 729,80	564 384,91
Résultat de l'exercice (a, b)	-268 230,01	-255 377,80
Total des capitaux propres	16 319 887,73	14 814 772,27
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
 Instruments financiers	74 518,93	350 485,95
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	74 518,93	350 485,95
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	74 518,93	350 485,95
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	41 984,77	37 429,46
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	41 984,77	37 429,46
Comptes financiers	17 102,55	0,00
Concours bancaires courants	17 102,55	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	16 453 493,98	15 202 687,68

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Indices		
ESXXH4F00002 Mini SP500- 0324	2 401 268,12	0,00
FESXH4F00002 STX50E-EUX 0324	2 316 930,00	0,00
ESXXH3F00002 Mini SP500- 0323	0,00	2 705 170,72
FESXH3F00002 STX50E-EUX 0323	0,00	3 179 400,00
Total Indices	4 718 198,12	5 884 570,72
Total Contrats futures	4 718 198,12	5 884 570,72
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	4 718 198,12	5 884 570,72
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	4 718 198,12	5 884 570,72
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	0,00	0,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	571,85
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,00	571,85
Résultat sur opérations financières (I - II)	0,00	-571,85
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	270 179,03	252 953,20
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-270 179,03	-253 525,05
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	1 949,02	-1 852,75
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat - (I - II + III - IV +/- V - VI)	-268 230,01	-255 377,80

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0013449352	1,8 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,6 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,2 % TTC maximum. La société de gestion se réserve le droit de majorer de 10 points de base par année civile les frais administratifs externes à la société de gestion sans informer les porteurs de manière particulière.	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0013449352	0,20 % TTC maximum de l'actif net

Commission de surperformance

Part FR0013449352 C

15 % au-delà d'une performance annuelle de 4 % sur la base de l'actif net.

Eléments de description de la commission de surperformance (frais de gestion variables) & Modalités :

-Indicateur utilisé pour l'objectif de performance : 4 % annuel.

-Méthode de calcul : La Société de gestion utilise la méthode de l'actif indiqué par rapport à l'indicateur utilisé pour l'objectif de performance. Celle-ci revient à comparer, sur la période d'observation, l'évolution de l'actif de la catégorie d'actions (hors commission de surperformance) à l'actif d'un fonds de référence fictif réalisant une progression égale à celle de l'indicateur utilisé pour l'objectif de performance, en lui appliquant les mêmes flux de souscriptions et de rachats (dit « actif indiqué »).

La commission de surperformance est calculée en appliquant le taux de provisionnement à la différence entre l'actif réel de la catégorie d'actions et son actif indiqué.

De plus, la commission de surperformance est imputable uniquement en cas de performance positive si la valeur liquidative est supérieure à la dernière valeur liquidative de fin d'exercice en ayant supporté une (clause dite de « High on High »).

-Rattrapage des sous-performances : A compter de l'exercice ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles.

A cette fin, une période d'observation de 5 ans, avec une remise à zéro du calcul à chaque prise de provision est instaurée.

Si une autre année de sous-performance a lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance.

-Taux de provisionnement : La quote-part de la surperformance attribuée à la société de gestion, appelée « taux de provisionnement », est de 15 % TTC.

Le taux de provisionnement est identique pour la constitution de la provision et de la reprise.

-Mode de provisionnement : Le calcul de provision de la commission de surperformance s'applique à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative.

Dans le cas d'une sous-performance de la catégorie d'actions par rapport à l'indice de référence, la provision sera réajustée par le biais de reprises sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations.

-Assiette de calcul : Actif net des frais de gestion fixe de la catégorie d'actions concernée du compartiment.

-Traitement des rachats : En cas de rachat d'actions, s'il existe une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle correspondant à ce rachat est provisionnée et cristallisée, en vue d'être versée à la société de gestion lors de la clôture comptable de la SICAV, y compris en cas de souscription-rachat comptable par un même client.

-Fréquence de cristallisation : Les éventuelles provisions pour commission de surperformance sont cristallisées et versées lors de chaque clôture d'exercice comptable de la SICAV (dernière VL du mois de décembre), en totalité à la société de gestion.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

1. Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
-Transaction : Par opération : Barème en fonction de la place de règlement/livraison, et du type d'opération, maximum 150€ TTC. -Opérations sur titres et autres opérations : Montant de l'opération : N/A		100	

2. Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

3. Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

4. Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

Informations complémentaires

Frais de recherche :

Les frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du Règlement Général de l'AMF ne sont pas facturés à la SICAV, et sont payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

Les coûts liés aux contributions dues à l'Autorité des marchés financiers (AMF), les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux exceptionnels et non récurrents ainsi que les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances du compartiment pourront s'ajouter aux frais facturés au compartiment et précisés dans le tableau présenté ci-dessus.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	14 814 772,27	17 096 099,25
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	698 882,18	1 024 429,65
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-961 951,11	-588 439,63
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	240 427,19	217 789,60
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	0,00	0,00
Plus-values réalisées sur contrats financiers	151 525,92	862 602,96
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-491 752,39	-539 273,95
Frais de transaction	-1 523,95	-2 259,77
Défenses de change	-26,95	17 778,10
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 529 018,48	-3 486 741,87
<i>Déférence d'estimation exercice N</i>	<i>4 932 396,22</i>	<i>2 403 377,74</i>
<i>Déférence d'estimation exercice N-1</i>	<i>2 403 377,74</i>	<i>5 890 119,61</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-389 304,88	466 312,98
<i>Déférence d'estimation exercice N</i>	<i>-38 818,93</i>	<i>350 485,95</i>
<i>Déférence d'estimation exercice N-1</i>	<i>350 485,95</i>	<i>-115 827,03</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-270 179,03	-253 525,05
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	16 319 887,73	14 814 772,27

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
Indices	4 718 198,12	28,91
TOTAL Opérations de couverture	4 718 198,12	28,91
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

VENTILATION PAR MATURITÉ RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	230 370,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			16 303 284,90
Contrats financiers	FR0013449386	MC LEAD DURA NC 3D	16 303 284,90
Total des titres du groupe			16 303 284,90

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux
Total acomptes			0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Part	Montant total
Total acomptes			0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-268 230,01	-255 377,80
Total	-268 230,01	-255 377,80

	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-268 230,01	-255 377,80
Total	-268 230,01	-255 377,80
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes		Affectation des plus et moins-values nettes	
		29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter			
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice		-97 729,80	564 384,91
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		0,00	0,00
Total		-97 729,80	564 384,91

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes		Affectation des plus et moins-values nettes	
		29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI C			
Affectation			
Distribution		0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées		0,00	0,00
Capitalisation		-97 729,80	564 384,91
Total		-97 729,80	564 384,91
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution			
Nombre de titres		0,00	0,00
Distribution unitaire		0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Value liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
13/11/2019	C1 PART CAPI C*	700 000,00	4 666,666	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	C1 PART CAPI C	14 339 927,42	82 437,158	173,94	0,00	0,00	0,00	-11,43
31/12/2021	C1 PART CAPI C	17 096 099,25	86 558,995	197,50	0,00	0,00	0,00	-10,55
30/12/2022	C1 PART CAPI C	14 814 772,27	88 994,276	166,46	0,00	0,00	0,00	3,47
29/12/2023	C1 PART CAPI C	16 319 887,73	87 565,998	186,37	0,00	0,00	0,00	-4,17

*Date de création

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	4 044,44900	698 882,18
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-5 472,72700	-961 951,11
Solde net des Souscriptions/Rachats	-1 428,27800	-263 068,93
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	87 565,99800	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
FR0013449352 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,77
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	270 179,03
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	Frais de gestion	
Total des créances		
Dettes	Frais de gestion	41 984,77
Total des dettes		41 984,77
Total dettes et créances		-41 984,77

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE		
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	16 303 284,90	99,90
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	0,00	0,00
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-41 984,77	-0,26
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	58 587,60	0,36
DISPONIBILITES	58 587,60	0,36
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHIATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	16 319 887,73	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devises	Qté Nbre ou nominal	Valleur boursière	% Actif Net
TOTAL Titres d'OPC			16 303 284,90	99,90
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			16 303 284,90	99,90
TOTAL FRANCE			16 303 284,90	99,90
FR0013449386 MC LEADERS DURABLES NC SI 3DEC	EUR	70 770	16 303 284,90	99,90
TOTAL Contrats financiers			0,00	0,00
TOTAL Contrats financiers avec appel de marge			0,00	0,00
TOTAL Engagements à terme fermes			0,00	0,00
TOTAL FRANCE			38 818,93	0,24
MARF EUR Appels marge futures	EUR	-17 850	-17 850,00	-0,11
MARF USD Appels marge futures	USD	62 562,5	56 668,93	0,35
TOTAL AUTRES PAYS			-38 818,93	-0,24
ESXNH4F00002 Mini SP500- 0,24	USD	-11	-56 668,93	-0,35
FESXH4F00002 STX50E-EUX 0324	EUR	-51	17 850,00	0,11

COMPARTIMENT MC LEADERS DURABLES

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	19 272 983,16	16 187 446,28
Actions et valeurs assimilées	19 043 521,94	16 147 934,72
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	19 043 521,94	15 673 555,52
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	474 379,20
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	229 461,22	39 511,56
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	229 461,22	39 511,56
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	2 500,44	3 698,26
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	2 500,44	3 698,26
Comptes financiers	1 092 155,68	1 798 058,50
Liquidités	1 092 155,68	1 798 058,50
Total de l'actif	20 367 639,28	17 989 203,04

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	19 138 041,50	17 104 274,35
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	779 372,67	599 867,77
Résultat de l'exercice (a, b)	182 680,70	204 709,57
Total des capitaux propres	20 100 094,87	17 908 851,69
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
 Instruments financiers	229 461,22	39 511,56
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	229 461,22	39 511,56
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	229 461,22	39 511,56
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	38 083,19	40 839,79
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	38 083,19	40 839,79
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	20 367 639,28	17 989 203,04

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Devise		
ECXXH4F00002 EURUSD-CME 0324	8 777 740,04	0,00
KEXXH4F00001 EURSEK-CME 0324	375 647,67	0,00
RFXXH4F00002 EURCHF-CME 0324	372 457,86	0,00
RPXXH4F00002 EURO FX. GB 0324	250 169,94	0,00
ECXXH3F00002 EURUSD-CME 0323	0,00	8 664 883,93
KEXXH3F00001 EURSEK-CME 0323	0,00	376 336,66
RFXXH3F00002 EURCHF-CME 0323	0,00	249 590,09
RPXXH3F00002 EURO FX. GB 0323	0,00	250 879,54
Total Devise	9 776 015,51	9 541 690,22
Total Contrats futures	9 776 015,51	9 541 690,22
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	9 776 015,51	9 541 690,22
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Contrats futures		
Devise		
Total Devise	0,00	0,00
Total Contrats futures	0,00	0,00
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	9 776 015,51	9 541 690,22

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	254 712,49	279 497,08
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	254 712,49	279 497,08
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	512,47
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,00	512,47
Résultat sur opérations financières (I - II)	254 712,49	278 984,61
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	67 459,28	73 474,68
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	187 253,21	205 509,93
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-4 572,51	-800,36
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	182 680,70	204 709,57

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part NC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
IC	FR0013449360	1 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,8 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,2 % TTC maximum. La société de gestion se réserve le droit de majorer de 10 points de base par année civile les frais administratifs externes à la société de gestion sans informer les porteurs de manière particulière.	Actif net hors OPC SDG
NC	FR0013449386	0,2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,2 % TTC maximum. La société de gestion se réserve le droit de majorer de 10 points de base par année civile les frais administratifs externes à la société de gestion sans informer les porteurs de manière particulière.	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
IC	FR0013449360	Néant
NC	FR0013449386	Néant

Commission de surperformance

Part FR0013449360 IC

10 % au-delà de l'indicateur de référence

Eléments de description de la commission de surperformance (frais de gestion variables) & Modalités :

-Indicateur de référence : Le MSCI World 100 % Hedged to EUR en valeurs de clôture, calculé dividendes nets réinvestis.

-Méthode de calcul : La Société de gestion utilise la méthode de l'actif indicé par rapport à l'indicateur de référence. Celle-ci revient à comparer, sur la période d'observation, l'évolution de l'actif de la catégorie d'actions (hors commission de surperformance) à l'actif d'un fonds de référence fictif réalisant une progression égale à celle de l'indicateur de référence, en lui appliquant les mêmes flux de souscriptions et de rachats (dit « actif indicé »).

La commission de surperformance est calculée en appliquant le taux de provisionnement à la différence entre l'actif réel de la catégorie d'actions et son actif indicé.

De plus, la commission de surperformance est imputable uniquement en cas de performance positive, si la valeur liquidative est supérieure à la dernière valeur liquidative de fin d'exercice en ayant supporté une (clause dite de « High on High »).

-Rattrapage des sous-performances : A compter de l'exercice ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles.

A cette fin, une période d'observation de 5 ans, avec une remise à zéro du calcul à chaque prise de provision est instaurée.

Si une autre année de sous-performance a lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance.

-Taux de provisionnement : La quote-part de la surperformance attribuée à la société de gestion, appelée « taux de provisionnement », est de 10 % TTC.

Le taux de provisionnement est identique pour la constitution de la provision et de la reprise.

-Mode de provisionnement : Le calcul de provision de la commission de surperformance s'applique à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative.

Dans le cas d'une sous-performance de la catégorie d'actions par rapport à l'indice de référence, la provision sera réajustée par le biais de reprises sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations.

-Assiette de calcul : Actif net des frais de gestion fixe de la catégorie d'actions concernée du compartiment.

-Traitement des rachats : En cas de rachat d'actions, s'il existe une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle correspondant à ce rachat est provisionnée et cristallisée, en vue d'être versée à la société de gestion lors de la clôture comptable de la SICAV, y compris en cas de souscription-rachat comptable par un même client.

-Fréquence de cristallisation : Les éventuelles provisions pour commission de surperformance sont cristallisées et versées lors de chaque clôture d'exercice comptable de la SICAV (dernière VL du mois de décembre), en totalité à la société de gestion.

Part FR0013449386 NC

Néant

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

1. Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
-Transaction : Par opération : Barème en fonction de la place de règlement/livraison et du type d'opération, maximum 150€ HT -Opérations sur titres et autres opérations : Montant de l'opération : Frais d'encaissement de coupons Etranger : maximum 2,4 % TTC Echange de titres, remboursement obligataire, autre encaissement de coupons : Néant		100	

2. Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :**- BTF/BTAN :**

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

3. Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

4. Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

Informations complémentaires

Les coûts liés aux contributions dues à l'Autorité des marchés financiers (AMF), les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux exceptionnels et non récurrents ainsi que les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances du compartiment pourront s'ajouter aux frais facturés au compartiment et précisés dans le tableau présenté ci-dessus.

Frais de recherche :

Les frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du Règlement Général de l'AMF ne sont pas facturés à la SICAV, et sont payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	17 908 851,69	23 086 399,04
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	324 049,54	1 802 276,60
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 542 318,67	-2 602 632,94
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 564 748,00	1 964 435,93
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-616 245,05	-589 257,08
Plus-values réalisées sur contrats financiers	84 532,67	548 803,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-193 190,41	-1 319 401,01
Frais de transaction	-22 446,40	-17 576,88
Défenses de change	-27 589,00	-6 660,47
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 266 144,77	-5 107 963,12
<i>Déférence d'estimation exercice N</i>	<i>3 490 299,39</i>	<i>1 224 154,62</i>
<i>Déférence d'estimation exercice N-1</i>	<i>1 224 154,62</i>	<i>6 332 117,74</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	166 304,52	-55 081,31
<i>Déférence d'estimation exercice N</i>	<i>205 816,08</i>	<i>39 511,56</i>
<i>Déférence d'estimation exercice N-1</i>	<i>39 511,56</i>	<i>94 592,87</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	187 253,21	205 509,93
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	20 100 094,87	17 908 851,69

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles à l'achat		
TOTAL Operations contractuelles à l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles à la vente		
TOTAL Operations contractuelles à la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Devises	9 776 015,51	48,64
TOTAL Autres opérations	9 776 015,51	48,64

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

VENTILATION PAR MATURITÉ RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
	USD	USD	DKK	DKK	CHF			
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	9 459 820,81	47,06	1 144 416,42	5,69	795 951,91	3,96	1 003 250,96	4,99
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	214 787,14	1,07	0,00	0,00	6 889,16	0,03	7 784,92	0,04
Crédit	2 500,44	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	668 232,48	3,32	9 240,07	0,05	8 792,11	0,04	116 574,77	0,58
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	214 787,14	1,07	0,00	0,00	6 889,16	0,03	7 784,92	0,04
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	8 777 740,04	43,67	0,00	0,00	372 457,86	1,85	625 817,61	3,11

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	640 824,30
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux
Total acomptes			0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Part	Montant total
Total acomptes			0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	182 680,70	204 709,57
Total	182 680,70	204 709,57

	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	12 093,42	17 068,78
Total	12 093,42	17 068,78
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI NC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	170 587,28	187 640,79
Total	170 587,28	187 640,79
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes		Affectation des plus et moins-values nettes	
		29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter			
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice		779 372,67	599 867,77
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		0,00	0,00
Total		779 372,67	599 867,77

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes		Affectation des plus et moins-values nettes	
		29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI IC			
Affectation			
Distribution		0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées		0,00	0,00
Capitalisation		147 298,29	120 235,25
Total		147 298,29	120 235,25
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution			
Nombre de titres		0,00	0,00
Distribution unitaire		0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes		Affectation des plus et moins-values nettes	
		29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI NC			
Affectation			
Distribution		0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées		0,00	0,00
Capitalisation		632 074,38	479 632,52
Total		632 074,38	479 632,52
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution			
Nombre de titres		0,00	0,00
Distribution unitaire		0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
13/11/2019	C1 PART CAPI IC*	200 000,00	2,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13/11/2019	C2 PART CAPI NC*	775 000,00	5 166,666	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	C1 PART CAPI IC	4 770 441,25	38 419	124 168,80	0,00	0,00	0,00	8 032,47
31/12/2020	C2 PART CAPI NC	14 320 543,12	75 600,00	189,42	0,00	0,00	0,00	14,94
31/12/2021	C1 PART CAPI IC	6 017 700,38	39 051	154 098,49	0,00	0,00	0,00	2 899,27
31/12/2021	C2 PART CAPI NC	17 068 698,66	71 950,00	237,23	0,00	0,00	0,00	6,38
30/12/2022	C1 PART CAPI IC	3 579 191,97	28 903	123 834,61	0,00	0,00	0,00	4 750,51
30/12/2022	C2 PART CAPI NC	14 329 659,72	74 569,00	192,16	0,00	0,00	0,00	8,94
29/12/2023	C1 PART CAPI IC	3 796 853,52	25 781	147 273,32	0,00	0,00	0,00	6 182,52
29/12/2023	C2 PART CAPI NC	16 303 241,35	70 770,00	230,37	0,00	0,00	0,00	11,34

*Date de création

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI IC		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	1,07700	148 243,14
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-4,19900	-571 172,46
Solde net des Souscriptions/Rachats	-3,12200	-422 929,32
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	25,78100	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI NC		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	770,00000	175 806,40
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-4 569,00000	-971 146,21
Solde net des Souscriptions/Rachats	-3 799,00000	-795 339,81
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	70 770,00000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI IC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI NC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
FR0013449360 C1 PART CAPI IC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	37 307,08
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00
FR0013449386 C2 PART CAPI NC	29/12/2023
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,20
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	30 152,20
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	Coupons et dividendes	2 500,44
Total des créances		2 500,44
Dettes	Frais de gestion	38 083,19
Total des dettes		38 083,19
Total dettes et créances		-35 582,75

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE		
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	19 043 521,94	94,75
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	19 043 521,94	94,75
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	0,00	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	2 500,44	0,01
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-38 083,19	-0,19
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	1 092 155,68	5,43
DISPONIBILITES	1 092 155,68	5,43
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHIATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	20 100 094,87	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valleur boursière	% Actif Nef
TOTAL Actions & valeurs assimilées			19 043 521,94	94,74
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché rég1. ou assimilé			19 043 521,94	94,74
TOTAL Actions & valeurs ass. négo. sur un marché rég1. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			19 043 521,94	94,74
TOTAL SUISSE			795 951,91	3,96
CH0012549785 SONOVA HOLDING NOM	CHF	2 700	795 951,91	3,96
TOTAL ALLEMAGNE			637 572,60	3,17
DE0006231004 INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	16 367	637 572,60	3,17
TOTAL DANEMARK			1 144 416,42	5,69
DK0060094928 ORSTED	DKK	11 600	582 489,94	2,89
DK0062498333 NOVO NORDISK CL.B	DKK	6 000	561 926,48	2,80
TOTAL FINLANDE			1 128 001,62	5,61
F00009005987 UPM KYMMENE	EUR	17 380	591 962,80	2,94
F00009013296 NESTE OYJ	EUR	16 642	536 038,82	2,67
TOTAL FRANCE			3 957 530,13	19,69
FR0000120321 L'OREAL	EUR	474	213 608,10	1,06
FR0000120644 DANONE	EUR	13 155	771 935,40	3,84
FR0000120693 PERNOD RICARD	EUR	4 241	677 499,75	3,37
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	4 581	832 734,18	4,15

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0010307819 LEGRAND	EUR	8 724	820 928,40	4,08
FR0011149590 OREAL PRIME DE FIDELITE	EUR	1 422	640 824,30	3,19
TOTAL. ROYAUME UNI			921 378,53	4,58
GB00B05SWJX34 LONDON STOCK EXCHANGE GROUP	GBP	3 771	402 924,72	2,00
GB00B10RZP78 UNILEVER	EUR	11 822	518 453,81	2,58
TOTAL. IRLANDE			392 641,30	1,95
IE00B8KQN827 EATON CORPORATION PLC	USD	1 800	392 641,30	1,95
TOTAL. ITALIE			398 521,68	1,98
IT0003128367 ENEL	EUR	59 216	398 521,68	1,98
TOTAL. JERSEY			476 800,04	2,37
JE00B783TY65 APTIV	USD	5 867	476 800,04	2,37
TOTAL. SUEDE			600 326,24	2,99
SE0007100581 ASSA ABLOY B	SEK	22 989	600 326,24	2,99
TOTAL. ETATS UNIS AMERIQUE			8 590 379,47	42,75
US00724F1012 ADOBE	USD	1 000	540 398,55	2,69
US0207983059 ALPHABET CL.A	USD	5 575	705 409,19	3,51
US0758871091 BECTON DICKINSON	USD	3 520	777 428,99	3,87
US5926881054 METTLER TOLEDO INTERNATIONAL	USD	388	426 293,91	2,12
US5949181045 MICROSOFT	USD	1 185	403 629,89	2,01
US6974351057 PALO ALTO NETWORKS	USD	2 969	793 024,20	3,95

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
US94661_3024 SALESFORCE	USD	2 808	669 290,87	3,33
US835561023 THERMO FISHER SCIENTIFIC	USD	1 713	823 589,92	4,10
US9078181081 UNION PACIFIC ORD	USD	2 762	614 494,96	3,06
US91324P1021 UNITEDHEALTH GROUP	USD	1 233	587 986,88	2,93
US92826C394 VISA CL.A	USD	3 083	727 046,24	3,62
US9297401088 WABTEC	USD	9 262	1 064 626,63	5,29
US94106L1098 WASTE MANAGEMENT	USD	2 818	457 159,24	2,27
TOTAL Contrats financiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL Contrats financiers avec appel de marge		0,00	0,00	0,00
TOTAL Engagements à terme fermes		0,00	0,00	0,00
TOTAL FRANCE		-205 816,08	-1,02	
MARF CHF Appels marge futures	CHF	6 412,5	6 889,16	0,04
MARF GBP Appels marge futures	GBP	-2 475	-2 85,51	-0,01
MARF SEK Appels marge futures	SEK	54 843,75	4 933,41	0,02
MARF USD Appels marge futures	USD	-237 125	-214 787,14	-1,07
TOTAL AUTRES PAYS		205 816,08	1,02	
ECXXH4F00002 EURUSD-CME 0324	USD	70	214 787,14	1,06
KEXXH4F00001 EURSEK-CME 0324	SEK	3	-4 933,41	-0,02
RFXXH4F00002 EURCHF-CME 0324	CHF	3	-6 889,16	-0,03
RPXXH4F00002 EURO FX GB 0324	GBP	2	2 851,51	0,01